

Sur quels sombres critères se sont-ils basés pour taxer le Maroc de pays esclavagiste ?

Vous autres du “Walk free”

Vous avez tout faux !



Le bureau de la Chambre des représentants répond favorablement à la demande du Groupe socialiste *Constitution d'un groupe de travail thématique chargé d'évaluer le Plan Maroc Vert*



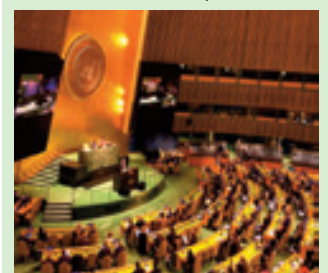
Intenses activités de l'OFI

L'Organisation des femmes itihadiyes organise une série de rencontres en cette fin de semaine, en plus d'autres programmées dans les prochains jours.



Au Comité des 24, plusieurs pays soutiennent l'intégrité territoriale du Maroc

Rejet par la justice britannique de l'action pro-séparatiste contre l'accord commercial Maroc/Royaume-Uni



Actualité

Le bureau de la Chambre des représentants répond favorablement à la demande du Groupe socialiste

Constitution d'un groupe de travail thématique chargé d'évaluer le Plan Maroc Vert



Le Groupe socialiste-Opposition itihadiye à la Chambre des représentants a reçu une correspondance dans laquelle le bureau de la Chambre répond favorablement à sa demande visant à dissoudre le groupe de travail thématique chargé d'évaluer le Plan Maroc Vert et d'en constituer un nouveau.

Il y a lieu de rappeler que le Groupe parlementaire de l'USFP a critiqué, lors de la séance des questions orales adressées au chef du gouvernement, sur la

thématique de la «souveraineté alimentaire», tenue au début du mois courant, le gel des travaux du groupe thématique sur le Plan Maroc Vert par le gouvernement, lesquels travaux auraient pu dévoiler ses dysfonctionnements en vue de les corriger, d'autant plus que ce Plan est considéré comme l'outil le plus important pour préserver la souveraineté alimentaire du pays.

Le Groupe socialiste a mis l'accent, dans une correspondance écrite, sur la nécessité de reconstituer le groupe de

travail thématique chargé d'évaluer le Plan Maroc Vert, afin d'identifier ses lacunes et les défis qui doivent être surmontés.

A rappeler également que lors de la séance des questions orales consacrée à la souveraineté alimentaire, le président du Groupe socialiste, Abderrahim Chahid, a appelé à reconsidérer la politique alimentaire du pays et à rompre avec le modèle agricole actuel à travers une véritable évaluation des différents plans stratégiques, no-

tamment le Plan Maroc Vert.

Il a souligné dans ce sillage la nécessité d'établir un nouveau modèle agricole pour consolider la souveraineté alimentaire, à travers la révision de la carte agricole et l'augmentation de la production agricole nationale, tout en garantissant les réserves alimentaires.

Faisant observer que le modèle agricole tourné vers l'exportation a engrangé des résultats remarquables qui "devraient être développés et encadrés juridiquement et fiscalement", Abderrahim Chahid a exprimé, en revanche, son "insatisfaction quant à la marginalisation du modèle agricole destiné à la consommation intérieure et la mise à l'écart de l'agriculture de subsistance, qui était un gage de sécurité pour l'alimentation et la stabilité", appelant à une réforme institutionnelle globale à même de reconsidérer les missions et les prérogatives des différents acteurs en vue d'atteindre la cohésion dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière agricole, renforcer la concurrence et lutter contre la spéculation et le monopole.

En avril dernier, Mohamed Mellal, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a déploré, dans une déclaration à Libé, le fait qu'il y a plusieurs groupes de travail thématique créés à la Chambre des représentants qui sont en stand-by, notamment le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation du Plan Maroc Vert.

Mourad Tabet

Intenses activités de l'OFI

L'OFI organisera une série de rencontres cette fin de semaine, en plus d'autres programmées dans les prochains jours.

Ainsi, ce samedi à 15h00 à Dar Figuig à Oujda

et à 17h00 au Centre socio-culturel Mohamed Ben Aboud à Larache, deux conférences seront données sous le thème « Pour une citoyenneté complète des femmes ».

Samedi à 15h30 au siège du parti sis au boulevard Sefrou à Casablanca, une autre rencontre est prévue ayant pour thème « La révision totale du Code de la famille, protection sociale ».

Organisation Sociétés des Femmes Itihadiyes

Programme Du 21 Mai au 4 Juin 2023

Date	Activité	Lieu	Titre
21 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Agadir	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre
22 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Essaouira	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre
23 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Essaouira	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre
24 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Essaouira	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre
25 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Essaouira	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre
26 Mai 2023	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre	Essaouira	Atelier de planification des activités de la Commission nationale de l'égalité de genre

Conférence

Thème: **droits humains**

Titre: **droits humains**

De 15h00 à 17h00

27 mai 2023

Centre socio-culturel Mohamed Ben Aboud - Larache

Conférence

Thème: **droits humains**

Titre: **droits humains**

De 15h00 à 17h00

27 mai 2023

Centre socio-culturel Mohamed Ben Aboud - Larache

Conférence

Thème: **droits humains**

Titre: **droits humains**

De 15h00 à 17h00

27 mai 2023

Centre socio-culturel Mohamed Ben Aboud - Larache

Sur quels sombres critères se sont-ils basés pour taxer le Maroc de pays esclavagiste ?

Vous autres du “Walk free” Vous avez tout faux !

« 85.000 est le nombre des Marocains sujets à diverses formes d’esclavage moderne, soit une moyenne de 2,3 pour 1.000 habitants », c’est ce qui ressort de l’édition 2023 du Global Slavery Index (Indice global sur l’esclavage) de l’ONG internationale Walk Free, publié mercredi dernier. Selon cet indice, le Maroc se positionne à la 26ème place sur les 160 pays inclus dans ce document et il est considéré comme l’un des pays où l’esclavage moderne demeure le moins répandu au niveau africain. Il est classé derrière l’île Maurice, le Lesotho, le Botswana et l’Algérie, tandis que l’Érythrée est le pays africain où l’esclavage sévit le plus. Il est suivi de la Mauritanie, du Sud-Soudan, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Nigeria.

Faut-il prendre ces chiffres pour argent comptant ? Difficile d’y répondre, mais ces données chiffrées sont à prendre avec des pincettes. En effet, la question de l’esclavage moderne suscite des interrogations au niveau de sa définition comme au niveau méthodologique. « Les 85.000 cas détectés au Maroc sont valides selon les normes et la méthodologie de l’ONG Walk Free conçues avec l’aide de l’OIT. En effet, ces deux organes définissent l’esclavage moderne comme l’exploitation de la fragilité et la vulnérabilité des individus dans du travail forcé, du travail pour remboursement de dettes, dans la prostitution et l’esclavage traditionnel. A noter, cependant, que l’esclavage moderne n’est pénalisé dans aucun corpus juridique », nous a indiqué Saïd Machak, enseignant-chercheur à l’Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès. Et de poursuivre : « Le débat sur les chiffres de cette ONG ne date pas d’hier. En 2013, l’Algérie a fortement critiqué les statistiques soulignant que ce pays enregistre plus de 70.000 cas ainsi que sa position à la 90ème place. En effet, l’ONG se base dans ses calculs sur des échelonnages aléatoires avant de généraliser les résultats. Il s’agit donc de chiffres approximatifs qu’il faut prendre avec une certaine réserve. D’autant qu’il n’y a pas d’études scientifiques de terrain effectuées selon les règles de l’art concernant ce phénomène ». Des observations que partagent plusieurs chercheurs qui affichent eux aussi certaines critiques.

Définition générique et politisée

D’abord, au niveau de la définition. En fait, l’esclavage moderne n’est pas défini sur le plan législatif. On parle d’esclavage moderne, d’es-



clavage métaphorique, de travail esclave, de travail forcé, de traite humaine, de servitude domestique. Et il est souvent utilisé comme terme générique synthétisant des aspects juridiques qui se recoupent recouvrant un ensemble de notions juridiques spécifiques, telles que le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, d’autres pratiques d’esclavage assimilables à de l’esclavage, et la traite des êtres humains. Pour plusieurs spécialistes, il s’agit d’une notion qui renvoie essentiellement à des situations d’exploitation qu’une personne ne peut refuser ou quitter en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie, et/ou d’abus de pouvoir. Autrement dit, il s’agit d’un concept-valise qui recouvre plusieurs situations et réalités qui divergent selon les pays et les régions.

Et même si les estimations mondiales de l’esclavage moderne se penchent sur deux notions générales, à savoir le travail forcé et le mariage forcé, la question de la définition reste de mise. Tel est le cas du travail forcé qui demeure un terme générique et vague puisqu’il est défini comme tout travail obligé imposé par des individus privés, des groupes ou sociétés, dans tous les secteurs de l’économie sans préciser, pour autant, la notion de la contrainte et sa nature. Pour les initiateurs de l’indice global sur l’esclavage, les estimations mondiales concernant ce phénomène sont produites par l’Organisation internationale du travail (OIT), Walk Free et l’Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il s’agit d’estimations qui s’appuient sur des

milliers d’entretiens avec des « survivants » recueillis par le biais d’enquêtes auprès des ménages représentatifs au niveau national dans 75 pays.

Alexis Martig et Francine Sailant notent dans leur article : « L’esclavage moderne : une question anthropologique » l’utilisation politisée de cette notion dans le cadre de discours politiques de gouvernements, d’ONG ou d’institutions internationales sans rendre compte de la pluralité d’un objet et la grande diversité des situations. Selon eux, « l’esclavage moderne doit être pensé avant tout à travers une analyse du contexte contemporain dans lequel il s’inscrit, et non dans une recherche d’une survivance ou d’une résurgence d’un esclavage passé ». Ils soutiennent également que l’examen du contexte permettra « de saisir la pluralité des situations considérées dans leurs spécificités ». En effet, « certaines situations présentent des conditions identiques à des régimes d’esclavage anciens, d’autres constituent plutôt des déclinaisons différentes de formes actuelles de servitude et, enfin, d’autres encore peuvent combiner des caractéristiques de régimes d’esclavage anciens avec des formes d’exploitation actuelles », soulignent-ils.

Reserves méthodologiques

Le phénomène de l’esclavage moderne interpelle également au niveau méthodologique vu ses limites. En effet, les estimations de prévalence, comme toute autre estimation, sont des généralisations

éclairées des caractéristiques de la population, rendues possibles par un ensemble d’hypothèses empiriques et théoriques, précise un document du Fonds mondial pour mettre fin à l’esclavage moderne (Global Fund to End Modern Slavery - GFEMS) intitulé : « Estimation de la prévalence, résumé des méthodes ». Selon ce document, « l’estimation de la prévalence de l’esclavage moderne peut nécessiter davantage de ressources et d’expertise. Cela s’explique par le fait que les populations qui intéressent les chercheurs sur l’esclavage moderne, telles que les enfants victimes de la traite à des fins d’exploitation sexuelle, les victimes de la servitude pour dettes et les personnes menant des activités à forte intensité de main-d’œuvre (en usine ou à domicile), sont souvent très difficiles à atteindre. Les victimes peuvent être “cachées” au sein des communautés pour diverses raisons, notamment du fait des incitations des employeurs à maintenir les travailleurs/travailleuses isolé-e-s ».

Les rédacteurs de ce document précisent que la prévalence reste comme étant la proportion d’une population présentant une caractéristique spécifique sur une période donnée. Et d’ajouter que « la prévalence peut être représentée sous forme d’un nombre (nombre d’individus en situation d’un type particulier d’esclavage moderne) ou d’un taux (% d’individus dans une zone géographique ou un secteur d’activité donné qui ont vécu l’esclavage moderne au cours de la période étudiée). Le choix de la présentation, qu’il s’agisse d’un taux ou d’un

comptage, peut dépendre de la fréquence de la caractéristique étudiée dans la population. Certains chercheurs /chercheuses peuvent choisir de communiquer les deux chiffres ».

La question des chiffres suscite également des réserves par rapport aux chiffres officiels marocains. A titre d’exemple, le nombre de affaires relatives à la traite d’êtres humains enregistrées en 2021 ne dépasse pas les 85 dossiers contre 79 en 2020. En détail, le Parquet général a reçu 49 plaintes en 2021 concernant des personnes adultes et des mineurs. Ces plaintes ont été déposées par les personnes concernées, leurs proches ou via la société civile. Toutefois, seules 30 plaintes ont fait l’objet de poursuites, 7 ont été classées et 12 ont été renvoyées aux juridictions spécialisées. A noter que 64 affaires ont eu lieu sur le territoire national et 21 ont été menées d’une façon transfrontalière. Concernant les personnes poursuivies, elles ont été au nombre de 127 (76% d’hommes et 24% de femmes) dont 117 sont marocaines et 10 étrangères.

Concernant les victimes, il y a eu le recensement de 165 victimes (100 adultes et 65 mineurs), sachant que les femmes restent les plus confrontées à ce genre de criminalité. On compte 100 femmes victimes contre 65 hommes. Une grande partie de ces femmes sont de nationalité marocaine tandis que deux seulement sont étrangères. A rappeler que les femmes mineures représentent un taux important du nombre des victimes dépassant celui des adultes (femmes et hommes). Le rapport indique que la plupart des victimes sont sans emploi fixe (144 victimes) et seules 21 d’entre elles exercent dans le privé au moment où 63% d’entre elles ne sont pas scolarisées ou ont un niveau élémentaire. Les statistiques de 2021 démontrent l’existence de 37 victimes en relation avec le suspect (l’un des parents ou tuteur, l’un des enfants de la victime, l’époux ou le fiancé ou l’ex-conjoint, frère ou sœur, oncle, employeur, entraîneur, enseignant ou moniteur). Le Parquet a relevé que les personnes poursuivies ont usé de la menace, de la force ou de leur utilisation (9,22%), de la coercition (2,13%), du kidnapping (2,84%), de l’escroquerie (2,84%), de l’arnaque (17,02%), de l’abus de pouvoir (1,42%), de l’exploitation de faiblesse (36,88%), du don ou de la réception d’argent ou d’autres avantages (27,66%). Ces moyens ont pour but l’exploitation sexuelle, le travail forcé, la servitude et les pratiques apparentées à l’esclavagisme.

Hassan Bentaleb

Au Comité des 24, plusieurs pays soutiennent l'intégrité territoriale du Maroc



Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis

La Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis a exprimé, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU à Bali, son soutien à une solution politique du différend régional autour du Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume.

S'exprimant lors du Séminaire régional du C24 pour le Pacifique qui se tient dans la ville indonésienne (24-26 mai), la représentante de Saint-Kitts-et-Nevis a réaffirmé, à ce propos, le soutien de son pays au plan d'autonomie, qualifié de "sérieux et crédible" par le Conseil de sécurité, soulignant que cette initiative est à même de faciliter le règlement de ce conflit artificiel qui n'a que trop duré.

Dans ce contexte, elle s'est dit encouragée par la dynamique de soutien grandissant dont jouit le plan d'autonomie auprès de la communauté internationale depuis sa présentation par le Maroc en 2007.

Soulignant l'appui de son pays au processus politique mené sous l'égide des Nations Unies et visant à parvenir à une solution politique à ce différend régional, la diplomate a indiqué que les efforts engagés par le Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel sont en mesure de mener ce processus vers une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis, tel que recommandé par le Conseil de sécurité, notam-

ment dans la résolution 2654.

La représentante de Saint-Kitts-et-Nevis a appelé, à cet égard, à la reprise des tables rondes sous le même format et avec les mêmes participants (Le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario"), et ce dans un esprit de bonne foi et de coopération.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24 de l'ONU, son soutien à l'initiative d'autonomie qui constitue la base solide pour parvenir à une solution durable au différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant lors du Séminaire régional du C24 pour le Pacifique, le représentant permanent adjoint de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'ONU, Fred Sarufa a souligné que le plan présenté par le Maroc en 2007 est en conformité avec les dispositions importantes de la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le diplomate s'est en outre dit encouragé par la dynamique de soutien international grandissant au plan d'autonomie, soulignant que plus de 100 Etats membres de l'ONU apportent leur appui à cette initiative "crédible et de compromis".

Il a, également, réitéré le soutien de son pays au processus politique mené sous l'égide

du Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel, Staffan de Mistura, visant à parvenir à une solution politique durable et mutuellement acceptable à ce conflit artificiel.

Saluant les efforts de l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour faciliter le processus politique onusien, le représentant permanent adjoint de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a exhorté le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario" à reprendre les tables rondes sous le même format, conformément à la résolution 2654 du Conseil de sécurité.

Il a, par ailleurs, salué la participation des représentants démocratiquement élus des populations des provinces du Sud dans les deux tables rondes à Genève, au séminaire régional du C24 pour la cinquième session consécutive, ainsi qu'aux sessions annuelles du même comité.

Le représentant permanent adjoint de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'ONU a salué les efforts "substantiels" déployés par le Maroc en vue de protéger et faire avancer les droits de l'homme des populations des provinces du Sud, soulignant que ces efforts ont été reconnus par la résolution 2654 du Conseil de sécurité adoptée en octobre dernier.

Il a, par ailleurs, exprimé la préoccupation continue de son pays quant aux violations graves des droits fondamentaux des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, notamment les femmes et les enfants, soulignant que cette situation doit cesser.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a réaffirmé, devant les membres du C24 de l'ONU, son "plein appui" à l'initiative marocaine d'autonomie, soutenue par plus d'une centaine de pays pour trouver une solution définitive au différend régional autour du Sahara.

"La Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer son plein appui à cette initiative d'autonomie, soutenue également par plus d'une centaine d'Etats membres des Nations Unies, qui est du reste conforme au droit international ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale", a souligné l'ambassadeur représentant permanent adjoint de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU, Gbollié Desiré Wulfran Ipo, lors du séminaire régional du C24.

Il a relevé que l'initiative d'autonomie est "largement crédibilisée par les nombreuses prérogatives d'importance dont jouissent les populations du Sahara marocain, notamment en matière politique, économique, sociale et culturelle".

Relevant que la question du Sahara marocain fait l'objet d'un processus politique exclusivement onusien, dont l'objectif est de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, reposant sur un compromis entre les parties, le diplomate ivoirien a noté que ce processus a connu des avancées

“notables” avec la tenue de deux tables rondes, en décembre 2018 et mars 2019 en Suisse, auxquelles ont pris part le Maroc, l’Algérie, la Mauritanie et le “polisario”.

“Cette impulsion salubre doit être consolidée et poursuivie à travers d’autres rencontres dans le même format et avec les mêmes participants tel que préconisé par la résolution 2654 du Conseil de sécurité, adoptée le 27 octobre 2022”, a-t-il souligné.

Dans ce cadre, M. Ipo a renouvelé le “plein soutien” de son pays au Secrétaire général des Nations Unies et à son Envoyé personnel pour le Sahara, Staffan de Mistura, pour leurs efforts constants visant à faciliter la relance de ce processus politique, saluant à cet égard les visites de ce dernier dans la région en 2022, ainsi que les consultations bilatérales informelles qu’il a eues avec le Maroc, l’Algérie, la Mauritanie et le “polisario”, en mars dernier à New York.

Sierra Leone

La Sierra Leone a salué, devant le Comité des 24, la dynamique de soutien international en faveur du plan d’autonomie qui demeure la “solution de compromis” pour clore le différend régional autour du Sahara marocain.

S’exprimant lors du Séminaire régional du C24 pour le Pacifique, l’ambassadeur représentant permanent de la Sierra Leone à l’ONU, Alhaji Fanday Turay a, par la même occasion, salué le soutien de son pays à l’initiative marocaine considérée comme “sérieuse et crédible” dans les résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007 et qui jouit de l’appui de plus de 100 Etats membres.

L’ambassadeur a également noté avec satisfaction l’initiative du Maroc de créer un environnement politique propice à l’ouverture de 28 consulats généraux de pays arabes, africains, asiatiques et américains dans les villes de Laâyoune et Dakhla. Il a, dans ce sens, rappelé l’ouverture par son pays d’un consulat général à Dakhla.

Il a, par ailleurs, salué le soutien continu du Secrétaire général de l’ONU au processus politique en cours dans le cadre des recommandations du Conseil de sécurité depuis 2007, visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara marocain.

M. Turay a, de même, salué les efforts de l’Envoyé personnel du SG de l’ONU, Staffan de Mistura, pour faciliter et donner une nouvelle impulsion au processus politique, y compris ses visites à Rabat, dans les camps de Tindouf, à Alger et Nouakchott, outre les consultations informelles qu’il a eues en mars dernier à New York avec le Maroc, l’Algérie, la Mauritanie et le “polisario”.

Le représentant permanent de la Sierra Leone à l’ONU a, en outre, évoqué la participation des représentants du Sahara marocain au séminaire régional du C24 pour la cinquième fois consécutive, aux sessions annuelles du même comité, et aux deux tables rondes à Genève, tout en saluant les élections démocratiques de septembre 2021.

Le diplomate a, par ailleurs, exprimé la “profonde préoccupation” de son pays vis-à-vis de la détérioration de la situation des droits de l’homme dans les camps de Tindouf dans le sud-ouest de l’Algérie, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants. “Les violations continues des droits de l’homme ne privent pas seulement les populations des camps de Tindouf de leurs droits, elles restreignent également l’assistance humanitaire”, a-t-il relevé.

Gabon

Le Gabon a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24, son soutien au plan

d’autonomie marocain qui offre des perspectives “crédibles et rassurantes” pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

“Le Gabon salue et encourage l’initiative marocaine d’autonomie, car elle présente des perspectives crédibles et rassurantes permettant non seulement de mettre fin à l’impasse politique actuelle, mais aussi de parvenir à une solution politique acceptable et négociée”, a souligné la représentante du Gabon lors du séminaire régional du C24 pour le Pacifique.

Elle a, dans ce cadre, souligné que plus d’une centaine de pays ont marqué leur soutien au règlement du différend proposé par le Royaume, relevant que le plan marocain bénéficie d’un fort soutien international, notamment celui du Conseil de sécurité dont les résolutions successives ont toujours affirmé la crédibilité de cette initiative.

La diplomate gabonaise a, par ailleurs, salué les efforts de l’Envoyé personnel du Secrétaire général de l’ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, qui “œuvre incessamment en faveur de la relance du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations Unies”.

“Son engagement pour la réussite de sa mission se distingue à travers les visites qu’il a effectuées, au cours de l’année 2022, au Maroc, en Algérie, en Mauritanie et dans les camps de Tindouf, ainsi qu’à travers les consultations bilatérales informelles qu’il a menées durant le mois de mars” dernier, a-t-elle indiqué.

Elle a fait observer que ce regain diplomatique est un “signe encourageant” qui appelle à la reprise du processus des tables rondes autour des quatre participants, en l’occurrence le Maroc, l’Algérie, la Mauritanie et le “polisario”, exhortant toutes les parties à s’engager tout au long de ce processus, dans un esprit de compromis, en vue de parvenir à une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain, tel que recommandé par les résolutions du Conseil de sécurité.

La représentante du Gabon a, en outre, souligné l’évolution positive de la situation sur le terrain, notant que sur le plan politique, des représentants du Sahara marocain, réélus démocratiquement lors du scrutin de septembre 2021, participent désormais aux différents séminaires régionaux du C24, y compris celui qui se tient actuellement à Bali. “C’est un fait marquant qui mérite d’être relevé”, a-t-elle insisté.

Sur le plan socio-économique, le Maroc déploie des efforts permanents pour l’amélioration des conditions de vie des populations des provinces du Sud, a-t-elle encore indiqué, signalant que le Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015, a fortement impacté à la hausse les indices de développement humain dans cette région.

“A l’évidence, ces progrès socio-économiques renforcent la coopération internationale dans la région”, alors que près d’une trentaine de pays, de toutes les régions du monde, ont ouvert des consulats généraux à Laâyoune et Dakhla. “Je me réjouis que mon pays le Gabon en fasse partie”, s’est-elle félicitée.

Evoquant le domaine des droits de l’homme, la représentante du Gabon a salué les réalisations “substantielles” du Maroc en la matière, citant notamment le renforcement du rôle des commissions régionales du Conseil national des droits de l’homme à Laâyoune et à Dakhla, la coopération bilatérale avec le Haut-commissariat aux droits de l’homme, les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l’homme.

“Ces efforts ont été salués par les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2654”, a-t-elle tenu à rappeler.

La diplomate a, de même, encouragé le Maroc à poursuivre le respect du cessez-le-feu

et sa coopération avec la MINURSO, en appelant toutes les autres parties à faire de même dans l’intérêt de la sécurité et de la stabilité de toute la région.

Elle a, par ailleurs, souligné que son pays demeure “préoccupé” par la situation des populations des camps de Tindouf, en particulier des femmes et des enfants, estimant que le respect de leurs droits fondamentaux est une exigence qu’il importe de ne pas oublier.

Antigua-et-Barbuda

Antigua-et-Barbuda a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24, son soutien au plan d’autonomie comme étant la “solution de compromis” pour résoudre le différend autour du Sahara marocain.

Le plan présenté par le Maroc en 2007 “est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l’Assemblée générale de l’ONU”, a souligné le représentant d’Antigua-et-Barbuda, Claxton Duberry, lors du séminaire régional du C24 pour le Pacifique.

Il a également mis en avant la dynamique internationale en faveur de l’initiative d’autonomie, qualifiée de sérieuse et crédible dans les résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007, notant que plus de 100 pays apportent leur soutien à ce plan.

Dans ce cadre, le diplomate a salué l’ouverture de 28 consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla afin de tirer profit des opportunités économiques et sociales qu’offre le Sahara marocain en tant que hub de développement, de stabilité et de prospérité dans les régions de la Méditerranée, l’Atlantique et l’Afrique.

M. Duberry a également indiqué que son pays salue les efforts de l’Envoyé personnel du SG de l’ONU pour le Sahara visant à faciliter la reprise du processus politique sous l’égide exclusive du chef de l’ONU, y compris ses deux visites à Rabat, aux camps de Tindouf en Algérie, Alger et Nouakchott, ainsi que les consultations bilatérales informelles qu’il a tenues, en mars dernier à New York, avec l’Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le “polisario”.

Il a, dans ce sens, appelé l’Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le “polisario” à rester engagés dans le processus politique dans l’optique d’aboutir à une solution politique

réaliste, pragmatique durable et de compromis à ce différend régional autour du Sahara marocain tel que mandaté par le Conseil de sécurité.

Il a, dans ce cadre, appelé à la reprise du processus des tables rondes dans le même format et avec les quatre participants, à savoir le Maroc, l’Algérie, la Mauritanie et le “polisario”, et ce conformément à la résolution 2654 du Conseil de sécurité.

Par la même occasion, le diplomate a salué le plein respect par le Maroc du cessez-le-feu et sa coopération entière et continue avec la MINURSO, tout en appelant les autres parties à revenir au cessez-le-feu car la sécurité et la stabilité de toute la région sont en jeu, et à cesser toutes les entraves à la liberté de mouvement de la mission onusienne.

Evoquant les réalisations “substantielles” du Maroc dans le domaine des droits de l’homme qui ont été saluées dans les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2654, il a cité le renforcement du rôle des commissions régionales du Conseil national des droits de l’homme à Laâyoune et Dakhla, outre la coopération bilatérale avec le Haut-Commissariat aux droits de l’homme, les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l’homme.

Le diplomate a, en outre, salué la dynamique de développement socio-économique en cours au Sahara marocain, à la faveur des investissements et projets mis en œuvre dans le cadre du Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015, soulignant que cette initiative a grandement contribué à l’autonomisation des populations et à l’amélioration des indices de développement humain dans la région.

Le représentant d’Antigua-et-Barbuda a, par ailleurs, indiqué que son pays réitérera sa “profonde préoccupation” vis-à-vis de la situation des populations dans les camps de Tindouf, en particulier les femmes et les enfants, tout en dénonçant les violations de leurs droits fondamentaux.

Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité de procéder à leur enregistrement conformément au droit international humanitaire, au mandat du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, aux recommandations du Secrétaire général et à toutes les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2011, y compris la résolution 2654.

Rejet par la justice britannique de l'action pro-séparatiste contre l'accord commercial Maroc/Royaume-Uni

Une victoire pour les entreprises marocaines et britanniques

Le rejet par la Cour d’appel de Londres de l’action de l’ONG pro-séparatistes “WSC” contre l’accord commercial entre le Maroc et le Royaume-Uni, constitue une victoire pour les entreprises marocaines et britanniques, a affirmé la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Dans un communiqué publié vendredi, la CGEM se réjouit du rejet par la justice britannique de cette action, soulignant qu’“il s’agit d’une victoire pour les entreprises marocaines et britanniques qui continueront à commercer sereinement et à tirer plein profit de cet accord illustrant les relations d’amitié entre les deux pays”.

“Le commerce entre le Maroc et le Royaume-Uni est ainsi définitivement protégé”, assure la même source, ajoutant que cela créera également des opportunités commerciales croissantes, offrant une valeur ajoutée supplémentaire aux consommateurs et aux entreprises des deux pays et soutenant le développement économique commun.

En décembre 2022, l’attaque judiciaire de l’accord d’association par l’ONG pro-séparatistes a été catégoriquement rejetée, rappelle la CGEM, ajoutant qu’aujourd’hui, dans une nouvelle approbation forte de la relation commerciale Royaume-Uni/Maroc, la demande d’appel a également été rejetée.

Cette décision ne peut plus faire l’objet d’un appel et supprime donc, de manière absolue, la menace juridique pesant sur les flux commerciaux entre le Royaume-Uni et le Maroc, souligne la Confédération.

A noter que le gouvernement britannique a toujours donné la priorité au commerce Royaume-Uni/Maroc, qui a augmenté de près de 50% au quatrième trimestre 2022 par rapport au T4-2021.

M'hamed Abba met en avant la dynamique de développement socio-économique au Sahara marocain

Le Vice-président de la région Laâyoune Sakia El Hamra, M'hamed Abba, a mis en avant, à Bali, la dynamique de développement socio-économique engagée dans les provinces du Sud du Maroc sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans une déclaration remise aux membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU à l'occasion de son séminaire régional pour le Pacifique qui se tient dans la ville indonésienne de Bali (24-26 mai), M. Abba a souligné que les provinces du Sud vivent au rythme de projets de développement d'envergure, structurants et stratégiques.

"Depuis le parachèvement de son intégrité territoriale, avec la récupération du Sahara en 1975, le Maroc a fait le choix irrévocable de capitaliser sur cet acquis en déployant de grands efforts et en créant de nouvelles opportunités pour le développement de ces provinces", a-t-il relevé.

M. Abba, qui participe à ce séminaire sur invitation de la Présidente du C24 en tant que représentant démocratiquement élu de la région du Sahara marocain, a cité, dans ce cadre, le discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion du 47^e anniversaire de la Marche verte dans lequel le Souverain souligne que l'approche "pour défendre la Marocanité du Sahara procède d'une vision intégrée qui joint, à l'action politique et diplomatique, la promotion du développement socio-économique et humain de la région".

Le Vice-président de la région Laâyoune Sakia El Hamra a fait observer que le processus engagé depuis 1975 a été conforté par le Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par Sa Majesté le Roi en 2015, en indiquant que ce modèle a mobilisé toutes les énergies pour stimuler le processus de développement dans les zones à haute valeur ajoutée, dans le but de garantir la dignité des citoyens du Sahara marocain.

Conformément aux priorités de ce modèle et de l'Agenda 2030 des Nations Unies, des projets économiques, sociaux, énergétiques et d'infrastructures ont accéléré la transformation du Sahara en un pôle économique en plein essor qui profite à la population locale, ainsi qu'en porte d'entrée prometteuse pour les investissements en Afrique, a-t-il fait valoir.

L'Élu du Sahara marocain a précisé que près de 29,12 milliards de dirhams ont été investis à Laâyoune Sakia El Hamra pour la mise en œuvre de 90 projets d'appui aux filières de production, telles que les phosphates, l'agriculture, l'aquaculture, l'industrie, les énergies renouvelables, la pêche maritime et l'écotourisme.

Il a également cité la réalisation d'un aménagement hydro-agricole sur une superficie de 1.000 ha favorisant les productions végétales et animales dans la province de Boujdour, des centrales solaires Noor Laâyoune et Noor Boujdour d'une capacité totale de 100 mégawatts, de plusieurs champs éoliens à Tarfaya (300 mégawatts), Foum El Oued (50 mégawatts) et Akhfennir (100 mégawatts), ainsi que d'un nouveau complexe industriel de production d'engrais (16,8 milliards de dirhams) et d'une unité de dessalement d'eau de mer achevée en octobre 2022 avec une capacité globale de production de 26.000 m³ d'eau potable par jour.

M. Abba a, de même, indiqué que 10 milliards de dirhams ont été investis dans la voie express Tiznit-Dakhla, qui comprend un pont de 1.650 m pour le contournement de la ville de Laâyoune (1,1 milliard de dirhams), ajoutant que ce projet majeur renforce le statut de la région en tant que plate-forme essentielle pour le commerce régional et international, grâce à ses in-



frastructures routières, portuaires et aéroportuaires, outre ses zones logistiques.

Parmi les projets structurants qui visent à consolider la compétitivité et l'attractivité de la région, figurent également une Technopole à Foum El Oued (2 milliards de dirhams) qui abrite l'Université pluridisciplinaire Mohammed VI de Laâyoune, un lycée d'excellence et un pôle de compétences et de qualification, en plus de la première faculté de médecine des provinces du Sud (257 millions de dirhams) et un Centre hospitalier universitaire (1,2 milliard de dirhams) d'une capacité de 500 lits, a-t-il poursuivi.

Il a signalé qu'outre la contribution à la création de richesse et de valeur ajoutée et le renforcement de l'investissement, ces projets structurants mettent un accent particulier sur la promotion d'une culture d'entrepreneuriat afin de soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes et des jeunes.

M. Abba a, dans ce cadre, relevé que les Hautes orientations royales constituent un "réfèrent" favorisant l'adoption d'une panoplie de politiques publiques, de stratégies et de programmes sectoriels, en vue de promouvoir la situation de la femme et de la jeunesse marocaines, et de les intégrer dans la dynamique du Nouveau modèle de développement, notant que les femmes et les jeunes sont un maillon essentiel du développement local et durable.

A travers les investissements réalisés dans le cadre de ce modèle de développement, dont le taux de réalisation des projets dépasse 80%, la région du Sahara marocain s'est hissée au rang de pôle économique répondant aux standards internationaux et devenant un trait d'union entre le Maroc, l'Afrique et l'Europe, a-t-il indiqué, ajoutant que grâce à ces réalisations, les provinces du Sud enregistrent des performances "considérables", les plaçant en tête de liste par rapport aux autres régions du Royaume.

En 2021, le taux de croissance annuel à Laâyoune Sakia El Hamra était de 10,9%, bien supérieur à la moyenne nationale, a-t-il rappelé, ajoutant que le PIB par habitant totalise 52.301 dirhams dans la ville de Dakhla et 27.442 dirhams à Laâyoune, ce qui "montre, selon lui, que l'impact très encourageant et prometteur des projets sur la vie quotidienne de la population

locale".

Relevant que le développement que connaît le Sahara marocain est également dû à l'engagement indéfectible des citoyens fortement impliqués dans la gestion de leurs propres affaires, M. Abba a relevé que les populations locales ont participé à toutes les échéances électorales organisées par le gouvernement depuis 1975, afin de choisir leurs représentants de manière libre, transparente et démocratique, comme en témoignent les observateurs internationaux présents lors de ces différentes élections.

Le Vice-président de la région Laâyoune Sakia El Hamra a rappelé que lors des élections de 2021, les provinces du Sud ont enregistré le taux de participation le plus élevé du pays, démontrant l'attachement de la population locale au processus démocratique du Royaume du Maroc, et la légitimité de ses représentants aux niveaux local et national, et au sein des institutions législatives et exécutives.

Il a, de même, fait observer que les droits légitimes et historiques du Maroc sur son Sahara, l'expansion dynamique de la région sur le terrain, les développements au niveau des Nations Unies où le Conseil de sécurité appelle uniquement à une solution réaliste, pratique, durable et de compromis, ont incité plusieurs pays à réexaminer leurs positions vis-à-vis de ce conflit artificiel.

Afin de mettre fin à ce différend régional et aux souffrances des populations séquestrées dans les camps de Tindouf dans le Sud-ouest de l'Algérie, le Maroc a proposé en 2007, l'Initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, a-t-il encore indiqué, notant que grâce à sa singularité qui tient compte des spécificités de la population locale, cette Initiative a recueilli le soutien d'une centaine de pays de toutes les régions du monde.

De même, 28 pays et organisations régionales ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, pour tirer profit des opportunités d'investissement dans la région, a fait remarquer M. Abba, relevant que cette dynamique "constitue une autre reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et un soutien fort à l'Initiative d'autonomie,

considérée par les Nations Unies et le Conseil de Sécurité comme crédible et sérieuse et la seule solution plausible à ce conflit artificiel hérité de la guerre froide".

Et de souligner que "le choix irrévocable du Maroc d'ériger la région en pôle économique et de placer la population du Sahara au centre de toutes les politiques, traduit la volonté de tout un Etat, Roi, gouvernement et citoyens, de poursuivre la voie du développement et de la prospérité des provinces du Sud et de toute la région".

Evoquant la situation "catastrophique" qui sévit dans les camps de Tindouf, le Vice-président de la région Laâyoune Sakia El Hamra a indiqué que les populations dans ces camps "sont privées de leurs droits élémentaires et considérées comme un fonds de commerce utilisé par le groupe armé du +polisario+ et le pays hôte à des fins d'enrichissement, via le détournement des aides".

Plusieurs rapports ont révélé le détournement systématique par les milices du "polisario" et le pays hôte de l'aide humanitaire accordée à la population des camps de Tindouf, notamment celui du Programme alimentaire mondial (PAM), a-t-il rappelé.

Il a, de même, indiqué que le pays hôte refuse de laisser le Haut-commissariat aux réfugiés remplir ses prérogatives et procéder à un recensement de la population, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2654, estimant que cet agissement démontre que ce pays exploite ce conflit artificiel pour servir un agenda politique.

"Il est désormais évident que les camps de Tindouf sont le seul endroit au monde où sévit une situation de non-droit, et où les intérêts des leaders du groupe armé +polisario+ s'entremêlent avec ceux des autres groupes implantés dans la région sahélo-saharienne, notamment les groupes terroristes, de trafic des êtres humains et de drogue", a-t-il dénoncé.

Et de relever que de nombreux dirigeants des groupes terroristes établis dans la région du Sahel, sont des membres du groupe armé "polisario", qui, avant de rejoindre ces organisations funestes, ont suivi des cours et des entraînements militaires depuis leur enfance.

Cette situation "démontre une fois de plus le risque d'enlèvement des enfants, qui est devenu une politique d'Etat du pays hôte et de la milice du +polisario+", a indiqué M. Abba, ajoutant que ces pratiques, qui semblent normales pour un groupe armé, dirigé par un individu poursuivi par la justice européenne pour plusieurs crimes liés aux droits de l'homme, "doivent être fermement condamnées et cesser de toute urgence".

Il a, en outre, signalé qu'une comparaison entre la réalité au Sahara marocain et dans les camps de Tindouf fait ressortir deux mondes diamétralement opposés: celui qui forge des compétences menant à l'autonomisation et au développement des générations futures, et un autre qui alimente la violence et forme des terroristes qui menacent toute la région.

Le Royaume est représenté à ce séminaire régional du C24 de l'ONU pour la région du Pacifique par une forte délégation présidée par l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale et composée notamment de l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Djakarta, Ouadia Benabdellah et du directeur des Nations Unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Redouane Houssaini.

Journée mondiale de l'Afrique

Nasser Bourita : Sous l'impulsion de SM le Roi, le Maroc a fait de l'intégration africaine et de la coopération Sud-Sud la pierre angulaire de sa politique étrangère



Sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a fait de l'intégration africaine et de la coopération Sud-Sud la pierre angulaire de sa politique étrangère, a affirmé, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidents à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Jour-

née de l'Afrique, qui coïncide cette année avec le 60ème anniversaire de la libération du continent africain, M. Bourita a expliqué que "notre conception de l'avenir de l'Afrique se trouve au cœur de la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, rappelée au 29ème sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine", notant que "depuis des temps immémoriaux, c'est par sa

profondeur africaine que le Maroc respire, rayonne et vit son identité multiple, à la fois multiculturelle, multiconfessionnelle et transrégionale".

SM le Roi, a poursuivi le ministre, "a chéri ces relations plus que quiconque", ajoutant que le Souverain les a sublimes, en insufflant, dans la continuité de l'œuvre de Ses Glorieux Ancêtres, une dynamique nouvelle

avec les pays africains frères, une dynamique érigeant le Royaume en partenaire engagé, mobilisé et déterminé pour relever les défis de la paix, de la sécurité et du développement, partout en Afrique.

Sous la conduite de Sa Majesté le Roi, le Royaume apporte, en outre, toute son énergie, mobilise tous ses efforts et partage son savoir-faire, au service de projets structurants, a fait savoir M. Bourita, citant, à cet égard, le projet de gazoduc Afrique/Atlantique, reliant le Nigeria et le Maroc à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le système d'offre d'engrais accessibles et adaptés mis en place par le Royaume pour répondre aux besoins des agriculteurs africains, et qui porte la promesse de meilleurs rendements et d'une plus grande sécurité alimentaire.

"Se soutenir les uns les autres, libérer les énormes potentialités de notre continent, et ainsi accélérer la croissance durable et le développement inclusif des économies africaines : c'est ainsi que nous concevons le continuum entre l'indépendance et le développement", a-t-il relevé.

"Dans un contexte mondial bouleversé par les crises – politiques, économiques, sanitaires et écologiques, notre continent afri-

cain ne peut plus se permettre d'être un miroir qui renvoie au monde l'image de ses défis. Il doit être le reflet de la promesse qu'il fait au monde", a souligné M. Bourita.

Et d'ajouter que sous le leadership de SM le Roi, le Maroc s'est, effectivement, employé à faire bouger les lignes à l'intérieur du continent, dans une démarche pratique, loin des logiques de "coups diplomatiques" et des surenchères démagogiques.

Cette cérémonie, tenue en présence de membres du gouvernement, du Haut-Commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, Mustapha El Ktiri, ainsi que de nombreux ambassadeurs de pays étrangers accrédités au Royaume, a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant, témoignages à l'appui, le soutien du Maroc aux mouvements d'indépendance en Afrique.

Les participants à cet événement ont pu assister à l'inauguration de l'exposition "Frères d'armes, du combat pour l'Indépendance africaine au serment du co-développement" qui comporte, entre autres, plusieurs clichés du photographe Mohamed Maradji.

L'UA rend un grand hommage aux pères fondateurs de l'organisation panafricaine

La célébration, jeudi à Addis-Abeba, de la Journée mondiale de l'Afrique qui marque cette année le 60ème anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) devenue Union africaine (UA), a été marquée par un grand hommage aux pères fondateurs de l'organisation panafricaine pour le précieux héritage qu'ils ont légué aux générations futures.

"Je voudrais vous inviter à observer une minute de silence, en mémoire des pères fondateurs de notre organisation. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour le précieux héritage qu'ils nous ont légué, et que nous devons entretenir jalousement, pour les générations à venir", a souligné le président de l'Union des Comores, président de l'UA, Azali Assoumani.

Par cette célébration, l'Union africaine a rendu un hommage aux éminents dirigeants africains, pères Fondateurs de l'Organisation de l'Unité africaine, à travers l'exposition dans l'enceinte de la Grande salle Nelson Mandela de portraits galets de ces défenseurs de l'éman-

ipation de l'Afrique et du panafricanisme, dont Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Placée cette année sous le thème "Notre Afrique, notre futur", cette célébration "est le moment pour nous de dresser le bilan de ce parcours de vie, de nous réjouir de nos acquis mais aussi et surtout, de tirer les leçons de nos échecs, pour mieux envisager l'avenir, et offrir des perspectives prometteuses à nos chers peuples", a relevé le président de l'UA.

"Nos pays africains, comme vous le savez tous, sont confrontés à différents défis majeurs", a affirmé M. Azali Assoumani, citant notamment les changements anticonstitutionnels de pouvoirs, les conflits inter et intra-africains et le terrorisme.

L'Afrique subit également les conséquences tragiques des changements climatiques, et en tant que pays moins pollués, mais plus affectés, "il nous revient, tout en poursuivant nos efforts d'adaptation et d'atténuation, de veiller à ce que les promesses faites, dans le cadre des différentes COP, se réalisent, dans

l'intérêt de nos populations", a noté le président de l'UA.

Le continent subit aussi les conséquences de la crise russo-ukrainienne qui a provoqué une forte inflation et une crise énergétique sans précédent, en dépit de l'immense potentiel en énergies renouvelables dont dispose l'Afrique, ce qui se traduit par de faibles investissements et beaucoup de chômage, a déploré le président de l'UA.

Le président de l'UA a appelé les pays africains à réfléchir ensemble, sur les actes à poser pour éradiquer la pauvreté, qui touche une très grande partie de la population et qui constitue le principal terreau du terrorisme dans le continent.

"Nous devons tout faire pour restaurer la confiance dans notre continent et valoriser nos potentiels dans tous les domaines. C'est ainsi que nous parviendrons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, aussi bien dans le cadre de l'Agenda 2030 que des objectifs de développement durable", a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a souligné que la célébra-

tion de cette année intervient dans un contexte de crise pour nombre d'Etats membres, relevant que ces pays sont en proie à "des conflits internes meurtriers, alimentés par la quête effrénée du pouvoir suprême, avec pour corollaires d'importantes pertes en vies humaines".

"Au-delà de leurs déchirures politiques et sociales, se détruisent et se noient dans les douleurs parfois ensanglantées, les éléments significatifs de leurs patrimoines nationaux", a déploré M. Faki Mahamat, notant que d'autres facteurs négatifs s'ajoutent à "ce tableau négatif", tels que le recul démocratique à travers les changements anticonstitutionnels de gouvernement, la circulation incontrôlée des armes et les effets néfastes du changement climatique.

À cet égard, il a plaidé pour une réflexion permettant d'identifier avec courage les causes profondes et œuvrer à traduire en acte la parole donnée, "celle de nos leaders de voir l'Afrique unie".

La célébration du 60ème anniversaire de la création de l'OUA coïncide avec le 20ème anniversaire

de l'UA, le lancement de la deuxième décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et le parcours à mi-mandat de la présente Commission, a-t-il fait observer, estimant que "la concomitance de ces différents événements confère un éclatant sceau d'historicité à cette année 2023, et particulièrement à cette splendide et mémorable journée du 25 mai 2023".

Le Maroc, rappelle-t-on, a célébré à Addis-Abeba la Journée mondiale de l'Afrique lors d'une brillante cérémonie organisée au siège de l'Organisation panafricaine par la Mission permanente du Royaume auprès de l'Union africaine en présence du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid.

La participation du Maroc à la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique s'est particulièrement distinguée par la mise en place d'un imposant stand qui a offert aux visiteurs, diplomates et personnalités africaines et internationales l'occasion de s'enquérir de la diversité et l'authenticité de la culture et la civilisation du Royaume.



Au Soudan, les deux camps s'accusent de violer la trêve

Les civils toujours sous les tirs



Avions de combat, blindés et batteries anti-aériennes ont fait trembler jeudi les habitants de Khartoum, alors que l'armée et les paramilitaires qui se disputent le pouvoir s'accusent mutuellement de rompre une nouvelle trêve.

La guerre qui a éclaté le 15 avril dans ce pays d'Afrique de l'Est a fait plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED, plus d'un million de déplacés et au moins 300.000 réfugiés, selon l'ONU. En conséquence, plus de 25 des 45 millions de Soudanais ont désormais besoin d'aide humanitaire pour survivre, selon l'ONU.

Depuis l'entrée en vigueur lundi soir de la trêve négociée par Américains et Saoudiens, aucun couloir humanitaire n'a été ouvert

pour laisser partir les civils et entrer l'aide humanitaire.

À Khartoum, les habitants sont terrés chez eux par peur des combats et des balles perdues, souvent sans eau courante ni électricité et avec des réserves de nourriture et d'argent bientôt épuisées.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo ont accusé leur ennemi, l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane. "Ils ont lancé une série d'attaques" et "nos forces les ont repoussés", abattant même "un avion de combat MiG", de conception soviétique, assure un de leurs communiqués.

Jeudi, l'armée a répondu avoir

"contré des attaques de blindés des milices du Soutien rapide en violation totale de la trêve".

Des habitants, eux, rapportent que l'armée de l'air survole la ville alors que des paramilitaires tentent de les abattre avec leurs batteries anti-aériennes.

Les médiateurs saoudiens et américains, eux, se contentent de répéter depuis mercredi qu'ils ont transmis aux représentants des deux belligérants "des informations montrant qu'ils avaient violé" la trêve. Ces émissaires poursuivent leurs discussions en Arabie saoudite.

"Un cessez-le-feu a été signé (...) et les combats continuent! C'est inacceptable et cela doit cesser", s'est alarmé Hanna Tetteh, l'émissaire de l'ONU pour la

Corne de l'Afrique. "Nous continuons de voir des violations du cessez-le-feu" notamment à Khartoum et au Darfour, a déploré jeudi le porte-parole du département d'Etat américain, Matthew Miller.

Washington a promis "des sanctions" et l'accord prévoit un "mécanisme de surveillance" mais jusqu'ici aucune annonce n'a été faite à l'encontre d'un camp ou de l'autre.

La situation est particulièrement critique au Darfour, la région de l'ouest frontalière du Tchad, déjà ravagée dans les années 2000 par une guerre particulièrement meurtrière.

"Des gangs à moto empêchent fonctionnaires et civils de se déplacer pour mettre en place

les mécanismes humanitaires prévus par le 'cessez-le-feu temporaire'", affirme Toby Harvard, du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. "La ville de Zalingei (ouest) est assiégée par des milices armées ces derniers jours, sans aucun réseau de communication", ajoute-t-il. "Les bureaux de l'ONU, les administrations, les banques, des maisons auraient été pillés, les civils ne peuvent pas accéder aux établissements de santé qui sont visés", raconte-t-il encore.

Plus de 90.000 réfugiés sont déjà arrivés au Tchad, plus de 150.000 en Egypte, et le flux ne tarit pas, rapporte l'ONU qui s'attend à un million de réfugiés supplémentaires si la guerre ne s'arrête pas.

Les deux généraux, eux, sont prêts pour une guerre de longue durée car ils sont certains de pouvoir l'emporter militairement et donc peu enclins à faire des concessions à la table des négociations, selon des experts.

Le conflit est né d'un "échec calamiteux de la diplomatie", estime le spécialiste du Soudan Alex de Waal. Les deux généraux étaient censés se retrouver le 15 avril --jour où les affrontements ont débuté-- pour s'accorder sur l'intégration des FSR à l'armée.

C'était la condition sine qua non posée par la communauté internationale pour le retour à la transition démocratique et donc la reprise de l'aide internationale, interrompue à la suite du putsch des deux généraux en 2021.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des diplomates ayant été évacués du Soudan, les acteurs mobilisés pour trouver une solution au conflit sont loin d'être des représentants du plus haut niveau, déplore M. de Waal, estimant que les médiateurs "tentent de colmater les brèches alors que le cyclone approche".

Attaque des shebab contre une base militaire de l'Union africaine en Somalie

Les islamistes radicaux shebab ont lancé vendredi une attaque contre une base de la force de l'Union africaine en Somalie (Atmis), à environ 120 kilomètres au sud-ouest de la capitale Mogadiscio, a annoncé l'Atmis, sans donner plus de détails sur un éventuel bilan.

Les rebelles shebab, affiliés à Al-Qaïda, combattent depuis 2007 le gouvernement fédéral soutenu par la communauté internationale. Chassés des principales villes du pays en 2011-

2012, ils restent solidement implantés dans de vastes zones rurales. Ils commettent régulièrement des attentats-suicides dans ce pays pauvre et instable de la Corne de l'Afrique. Vendredi matin, "une base de l'Atmis à Bulo Marer a été attaquée par Al-Shabab. Les forces Atmis évaluent actuellement la situation sécuritaire", a annoncé dans un tweet la force de l'Union africaine en Somalie, sans donner plus de détails.

Le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud, revenu au pouvoir

en mai 2022, a promis de lancer contre les shebab une "guerre totale".

Cette offensive, appuyée par la force de l'Union africaine en Somalie et des frappes aériennes américaines, a permis de reconquérir de vastes territoires de deux Etats du centre du pays, l' Hirshabelle et le Galmudug.

Mais les shebab continuent de mener des attentats sanglants en représailles, montrant leur capacité à frapper au coeur des villes et des installations militaires somaliennes.

Le 29 octobre 2022, deux voitures piégées avaient explosé à Mogadiscio, tuant 121 personnes et en blessant 333, l'attaque la plus meurtrière depuis cinq ans dans ce pays également touché par une sécheresse historique.

Dans un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU en février, Antonio Guterres avait affirmé que 2022 avait été l'année la plus meurtrière pour les civils en Somalie depuis 2017, en grande partie à cause des attaques des shebab.

Le groupe Wagner commence le transfert de Bakhmout à l'armée russe



Le groupe paramilitaire Wagner, après avoir revendiqué ce week-end la prise de Bakhmout dans l'est de l'Ukraine, a commencé jeudi le transfert à l'armée régulière russe de ses positions dans cette ville dévastée.

Cette opération se déroule à un moment où l'armée russe est dans une situation délicate sur les flancs à Bakhmout, ayant perdu, selon les Ukrainiens, 20 kilomètres carrés au nord et au sud de cette cité face à leurs forces.

Elle intervient aussi après une incursion lundi et mardi en provenance d'Ukraine dans la région russe frontalière de Bel-

gorod de combattants que Moscou a mis plus de 24 heures à repousser, soulignant une fois encore les difficultés que rencontrent les forces russes.

"Nous sommes en train de retirer les unités de Bakhmout aujourd'hui. D'ici au 1er juin, la majeure partie se réinstallera dans des bases de l'arrière", déclare le patron de Wagner, Evguéni Prigojine, dans une vidéo diffusée sur Telegram.

Sur ces images, il salue ses hommes en leur donnant les consignes et en leur souhaitant bonne route, évitant cette fois-ci de répéter ses critiques envers l'état-major de l'armée russe, avec lequel il est en conflit ou-

vert. "On se retire, on se repose, on se prépare, puis on recevra de nouvelles tâches", ajoute M. Prigojine.

Une vice-ministre ukrainienne de la Défense, Ganna Maliar, a confirmé que les hommes de Wagner avaient laissé leurs positions aux troupes régulières russes "dans la périphérie de Bakhmout".

"Les unités de Wagner restent dans la ville de Bakhmout. Nos soldats contrôlent le quartier +Avion+ dans la banlieue sud-ouest", a-t-elle ajouté, Kiev démentant toujours la perte totale de cette cité.

Bakhmout, une ville industrielle de quelque 70.000 habi-

tants avant le conflit, a été le théâtre de la bataille la plus longue (déclenchée à l'été 2022) et la plus meurtrière de l'offensive russe.

M. Prigojine a évalué mercredi le nombre de morts dans les rangs de son groupe à 10.000 détenus recrutés dans les prisons russes et à une proportion similaire, non chiffrée précisément, de ses combattants professionnels.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a démenti la perte de Bakhmout, tandis que son armée a affirmé en contrôler une poche "insignifiante" dans l'ouest tout en procédant à des offensives sur les flancs russes.

L'Ukraine dit miser sur une percée autour de cette cité pour parvenir à son "encercllement tactique". "L'ennemi (russe) essaye de stopper notre avance sur les flancs par des tirs d'artillerie. Il est en train de renforcer les flancs avec des unités supplémentaires", a affirmé jeudi Mme Maliar.

L'armée de l'air ukrainienne a de son côté signalé au cours de la nuit une nouvelle attaque russe de 36 drones Shahed de fabrication iranienne, qui ont tous été détruits, soulignant qu'étaient "sans doute" visés des infrastructures et des sites militaires du sud de l'Ukraine.

La Russie "continue de terroriser l'Ukraine" avec ses attaques nocturnes, a dénoncé M. Zelensky sur Telegram.

Les autorités russes de la péninsule de Crimée, annexée en 2014 par Moscou, ont pour leur part dit avoir abattu six drones ukrainiens au cours de la nuit.

Le Japon a dans le même temps annoncé avoir fait décoller jeudi des chasseurs après avoir détecté deux avions de reconnaissance russes près de ses côtes, l'un dans l'océan Pacifique et l'autre en mer du Japon.

Cet incident, qui n'est pas le premier du genre, survient quelques jours après la présence de Volodymyr Zelensky au sommet du G7 qui était organisé à Hiroshima.

En Russie même, les autorités ont été confrontées lundi et mardi à la plus importante incursion armée de la part d'un groupe de combattants en provenance d'Ukraine depuis le début du conflit.

Cette opération a été revendiquée par deux groupes de Russes luttant aux côtés des Ukrainiens, dont les représentants ont été identifiés comme étant des figures de la nébuleuse de l'extrême droite russe.

L'une de ces organisations, la légion "Liberté de la Russie", considérée comme "terroriste" par Moscou, a déclaré mercredi soir sur Telegram avoir eu deux tués et 10 blessés dans ses rangs au cours de cette incursion.

Les Russes ont quant à eux affirmé avoir "écrasé" ces assaillants à l'aide de l'aviation et de l'artillerie, assurant avoir tué "plus de 70" d'entre eux.

Sur le plan diplomatique, le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé que Li Hui, envoyé par Pékin en Europe pour discuter d'un règlement politique du conflit en Ukraine, serait en visite vendredi à Moscou pour des "consultations" sur ce sujet.

Washington "préoccupé" par les mesures prises par Pékin contre des entreprises américaines

La ministre américaine au Commerce Gina Raimondo a fait part jeudi à son homologue chinois Wang Wentao de ses "préoccupations" quant aux restrictions prises par Pékin à l'encontre de compagnies américaines sur fond de tensions diplomatiques.

Les deux responsables, qui se sont rencontrés jeudi à Washington, "ont eu des discussions franches et substantielles sur des questions relatives aux relations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, y compris le climat général des deux pays en matière de commerce et d'investissement et les domaines de coopération potentielle", a expliqué le ministre américain du Commerce dans un communiqué.

Le ministère chinois du Commerce a

lui aussi déclaré de son côté que les deux responsables avaient eu "un échange franc, professionnel, et constructif".

Wang Wentao "a exprimé des préoccupations clés sur les politiques économiques et de commerce des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine", et notamment "sur les politiques liées aux semi-conducteurs", précise le communiqué du ministère chinois.

Selon le communiqué américain, Gina Raimondo "a également fait part de ses préoccupations concernant la récente série de mesures prises par la Chine à l'encontre d'entreprises américaines opérant dans ce pays".

Pékin a imposé dimanche des restrictions au géant américain des semi-conducteurs Micron, estimant que ses

puces "présentent des problèmes potentiels pour la sécurité des réseaux" et menacent "la sécurité nationale de la Chine".

Washington, par la voix d'un porte-parole du département d'Etat, avait déjà fait part lundi de ses "très sérieuses préoccupations" sur ce sujet précis.

Le secteur des semi-conducteurs est hautement stratégique et faisait déjà l'objet de tensions entre les deux pays, les Etats-Unis ayant aussi restreint les ventes de puces électroniques de haute technologie vers la Chine.

Plus généralement, les tensions sont vives entre les deux superpuissances qui se livrent à une compétition acharnée, qu'elle soit diplomatique, militaire, technologique ou économique, et sont à cou-

teaux tirés sur plusieurs terrains diplomatiques comme Taïwan et la Russie.

Elles sont montées d'un cran en février à cause du survol du territoire américain par un ballon chinois, qui avait été abattu.

Washington et Pékin ont toutefois repris contact à haut niveau ces dernières semaines.

La venue de Wang Wentao à Washington représente un voyage rare aux Etats-Unis pour un haut responsable de Pékin.

Sa rencontre avec Gina Raimondo "s'inscrivait dans le cadre d'efforts continus visant à maintenir des lignes de communication ouvertes et à gérer la relation de manière responsable, a souligné le ministère du Commerce jeudi.

Le Groupe AKDITAL inaugure à Fès deux nouveaux établissements de santé de dernière génération

Société



Le Groupe AKDITAL, leader du secteur privé de la santé au Maroc, a mis en service, le 24 avril dernier à Fès, deux nouveaux établissements de santé de dernière génération, en application de sa stratégie de déploiement et de maillage territorial.

Il s'agit de l'Hôpital international de Fès et du Centre international d'oncologie qui ont été inaugurés par le wali de la région de Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Saïd Zniber.

Ces nouvelles structures qui ont mobilisé un investissement total de plus de 330 millions de DH (MDH), portent à 21 le nombre d'établissements de santé du Groupe, avec un total de plus de 2200 lits à travers le Royaume.

Ces deux établissements sont déployés sur une superficie construite de près de 14.000 m², et renforcent l'offre de

soins de la région de Fès-Meknès avec 170 lits aux standards internationaux. L'Hôpital international de Fès, établissement de santé multidisciplinaire couvrant un large éventail de spécialités médicales et chirurgicales, est doté d'équipements de haut niveau de dernière génération en vue du traitement de tous types de pathologies quel qu'en soit le degré de complexité.

Conçu aux normes les plus strictes en matière de sécurité et d'hygiène sanitaire hospitalière internationale et en termes d'optimisation du parcours patient, l'Hôpital international de Fès comprend 170 lits d'hospitalisation et un bloc opératoire de 11 salles ultra-modernes équipées d'installations de pointe dont 2 salles d'endoscopie et une salle de réveil de 14 postes.

L'hôpital comprend 2 salles de cathétérisme cardiaque, 12 boxes de réanimation adultes dont 4 boxes de réanimation

de chirurgie cardiovasculaire, 11 postes de réanimation néonatale et 49 unités de soins intensifs.

L'hôpital accueille, également, un service de maternité avec 25 lits, 2 unités techniques d'accouchement et une nurse-rie.

Avec l'objectif d'offrir aux patients un parcours de soins fluide et une prise en charge efficiente, l'Hôpital international de Fès dispose, par ailleurs, d'un centre d'imagerie médicale complet comprenant une échographie, deux scanners, deux radios standards, une salle d'Ostéodensitométrie, panoramique dentaire, une mammographie et une IRM.

L'hôpital assure par ailleurs un service d'urgence 24h/24 ainsi que les consultations courantes menées par des médecins anesthésistes-réanimateurs.

Quant au Centre international d'On-

cologie de Fès, il est spécialisé dans la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cancers.

Le Centre comprend, lui, 2 bunkers de radiothérapie avec un accélérateur True-beam STX de dernière génération, un bloc de curi-thérapie avec projecteur de source de haut débit de dose, un hôpital de jour de chimiothérapie de 15 fauteuils et une unité de soins intensifs de 9 lits.

L'établissement est doté d'une unité de médecine nucléaire qui offre un service d'irathérapie, ainsi qu'un Pet Scan et un équipement de scintigraphie.

Le Centre international d'oncologie de Fès apporte, par ailleurs, une nouveauté dans la région. Il s'agit de la radiochirurgie, une technique non invasive grâce au Novalis toutes options permettant de traiter des tumeurs bénignes ou malignes au niveau du cerveau sans avoir recours au geste chirurgical.

Cette technique permet d'irradier une zone du cerveau de manière très précise.

Pour assurer le fonctionnement aux normes du Groupe de ces deux établissements, plus de 250 employés se relaient 24h/24 au chevet des patients dans les différents services.

Avec ces deux ouvertures, le Groupe AKDITAL boucle son deuxième programme d'investissement qui lui a permis en 18 mois de doubler de capacité litrière passant ainsi de 900 à plus de 2200 lits dans 8 villes du Royaume.

Leader du secteur privé de la santé au Maroc, le Groupe AKDITAL fait de l'accessibilité aux soins une priorité dans sa mission. AKDITAL offre une capacité de 2200 lits à travers 21 établissements dans 8 villes du Royaume, employant plus de 4100 collaborateurs.

Depuis le 14 décembre 2022, le Groupe AKDITAL est coté à la Bourse de Casablanca sous le ticker AKT, marquant ainsi la première entrée du secteur de la santé sur la place financière.

La DGSN dément les commentaires d'une vidéo prétendant qu'une fillette a été agressée par une femme au Maroc

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a catégoriquement démenti, jeudi matin, la véracité des commentaires accompagnant une vidéo relayée sur les téléphones portables, montrant une femme en train d'exposer une fillette à la violence, avec un commentaire prétendant que ces incidents ont eu lieu au Maroc.

La DGSN a catégoriquement démenti, dans une mise au point, la véracité de ces commentaires prétendant que l'incident a eu lieu au Maroc et demandant de l'aide pour identifier la femme en question.

En vue d'éclairer l'opinion publique nationale et réfuter ces fausses allégations, la DGSN affirme que les enquêtes et les investigations techniques menées au sujet de cette vidéo ont montré que l'incident avait été filmé dans un pays d'Amérique centrale où il avait fait l'objet d'une large diffusion médiatique, notamment après l'interpellation de la suspecte au cours du mois de mai courant par les services de police.

La DGSN veille à démentir les faux commentaires qui circulent à cet égard et réitère sa détermination à suivre et à contrôler tous les contenus violents qui portent atteinte au sentiment de sécurité des citoyens et citoyennes.

Premier congrès sur la recherche scientifique sur le cannabis et ses applications médicales

Le premier congrès scientifique sur l'usage thérapeutique du cannabis à des fins médicales a ouvert ses travaux, jeudi à Fès, sous le thème "Cannabis, recherche scientifique et applications médicales", avec la participation d'une pléiade d'universitaires, de professionnels de la santé et d'experts de divers horizons.

Initié par l'Agence nationale des plantes médicinales et aromatiques (ANPMA) et la Faculté de médecine, de pharmacie et de médecine Dentaire de Fès (FMPMDF), ce congrès se veut l'occasion de débattre des différentes dispositions de la loi 13-21 relatives à la légalisation de l'usage du cannabis à des fins médicales et d'autres questions se rapportant à cette plante.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de l'Agence nationale des plantes médicinales et aromatiques de Taounate, Adelkhalek Ferhat, a souligné que la promotion de la recherche-développement et l'innovation sont des vecteurs fondamentaux de la croissance et de la compétitivité pour une meilleure valorisation de cette plante.

La stratégie de l'ANPMA vise, à travers la recherche scientifique appliquée dédiée aux plantes médicinales et aromatiques, à répondre aux préoccupations des industriels et à booster l'industrialisation du secteur à travers une offre des gammes de produits à forte valeur ajoutée destinés aux marchés national et international, en s'orientant vers des piliers stratégiques, notamment les aspects médicaux, thérapeutiques, pharmaceutiques, cosmétiques, a-t-il fait savoir, ajoutant que les chercheurs marocains ont déjà entrepris des travaux de recherche sur cette plante de l'expérimentation à la valorisation à travers l'étude de plusieurs aspects (biologie, taxonomie, phytochimie, ethnobotanique, biotechnologie, pharmacologie, etc).

M. Ferhat a aussi fait savoir que les objectifs fixés par l'Agence en octobre 2017 dans le cadre de sa stratégie, ont été atteints puisque les données de novembre 2022 relatives à la recherche scientifique liée aux plantes aromatiques et médicinales (PMA), selon la base de données SCOPUS, corroborent que le Maroc conserve sa première

place dans le monde arabe, son passage du second au premier rang en Afrique et son entrée dans le TOP 10 des pays en la matière.

De son côté, le doyen de la Faculté de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire, Adil Ibrahim, a souligné que ce conclave scientifique est une approche multidisciplinaire qui connaît la participation de différents établissements de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès et de l'ANPMA de Taounate, précisant que l'objectif de ce congrès est l'exploration des mystères de cette plante et sa valorisation à travers des recherches scientifiques en renforçant la position du Maroc dans ce domaine.

Cette rencontre de trois jours porte sur plusieurs axes dont "Histoire et état des lieux de la recherche scientifique autour du cannabis", "Variété locale: sauvegarde, protection et labellisation", "Le cannabis et contexte socio-culturel", "La photochimie et propriétés pharmacologiques du cannabis", "Les effets bénéfiques et thérapeutiques du cannabis" et "Le mésusage et toxicité du cannabis".

Horizons

Le problème du chômage des jeunes en Chine

De nouveaux chiffres record de chômage chez les travailleurs âgés de 16 à 24 ans affaiblissent les perspectives à court et à long termes de l'économie chinoise. Si la tendance persiste, comme cela semble probable, la Chine aura encore plus de mal à soutenir sa population qui vieillit rapidement.



Ce mois-ci, la Chine a publié des statistiques officielles montrant que son taux de chômage des jeunes (16-24 ans) a atteint un niveau record de 20,4% en avril. Pire encore, la nouvelle survient juste un mois avant que 11,6 millions d'étudiants supplémentaires obtiennent leur diplôme d'études collégiales et professionnelles et entrent sur le marché du travail.

Il est vrai que les fermetures dans le cadre de la politique zéro Covid du gouvernement étaient beaucoup plus draconiennes et économiquement dommageables que les politiques de confinement des autres pays, et elles ont été appliquées pendant plus d'un an de plus dans la plupart des cas. Il n'est donc pas surprenant que la reprise économique de la Chine ait pris du retard sur les autres. A titre de comparaison, le taux de chômage des jeunes aux États-Unis a atteint 14,85 % lors de son pic pandémique en 2020, avant de baisser à 9,57 % en 2021, et à 6,5 % aujourd'hui.

Mais alors que la plupart des obstacles à l'emploi liés à la pandémie en Chine ont été levés, les conditions fondamentales pour réduire le chômage des jeunes en Chine ne s'améliorent pas. Bien que le taux de chômage post-pandémique à long terme soit inférieur à ce qu'il est actuellement, il restera probablement plus élevé par rapport aux années pré-pandémiques. Il y a de nombreuses raisons à cela, mais l'un des principaux problèmes est le grand écart entre le taux de «salaire de réservation» que les jeunes diplômés sont prêts à accepter et le taux que les entreprises sont prêtes à payer.

Cette inadéquation reflète la mesure dans laquelle le coût de la vie a dépassé la croissance des salaires. Selon une enquête de 2021, les emplois pour les nouveaux diplômés dans les grandes villes comme Shanghai et Pékin ne payaient en moyenne que 5.290 CNY (749 \$) par mois. C'est juste assez pour louer un appartement de 25 mètres carrés (269 pieds carrés) (les villes chinoises possèdent désormais certains des biens immobiliers les plus chers au monde). Et ces jeunes peuvent voir qu'un emploi avec un salaire de départ aussi bas ne fournira probablement pas la progression de revenu nécessaire pour subvenir aux besoins d'une famille dans dix ans. Etant donné que les cols blancs urbains sont généralement censés travailler de 9h à 21h six jours par semaine, un couple à double carrière avec un enfant doit s'appuyer fortement sur une nounou. Pourtant, à Shanghai et à Pékin, les nounous, qui viennent généralement de la campagne et n'ont souvent pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, gagnent en moyenne 6.000 yens CN par mois, soit plus que les récents diplômés universitaires.

On peut se demander pourquoi les nouveaux diplômés ne se contentent pas de déménager dans des villes plus petites où le coût de la vie est moins élevé. C'est ce qu'ont fait de nombreux jeunes travailleurs américains, déménageant de la région de la baie de San Francisco ou de New York vers la Sunbelt ou la Rustbelt. Mais le déménagement analogue pour les travailleurs chinois est beaucoup plus coûteux, car les commodités dans les petites villes

ont tendance à être bien pires que dans les grandes villes (comme c'est le cas dans la plupart des pays à revenu intermédiaire). Alors que certaines parties des villes chinoises de premier rang se sentent plus riches que même New York ou Tokyo, de nombreuses villes de troisième rang ont encore du mal à fournir une électricité fiable et un assainissement de base (comme des toilettes intérieures privées).

Il n'est pas étonnant que la plupart des diplômés universitaires évitent de déménager dans ces régions plus «abordables». Au lieu de cela, ils comptent sur leurs parents pour les aider à couvrir les frais de base. En 2014, une enquête nationale a révélé qu'environ 30% des diplômés universitaires chinois continuaient de vivre avec leurs parents. Mais le soutien parental est une arme à double tranchant en matière de chômage des jeunes. Alors que certains jeunes travailleurs ne peuvent pas se passer du soutien de leurs parents, d'autres choisissent de ne pas travailler précisément parce que leurs parents peuvent se permettre de les soutenir.

Les jeunes Chinois nés dans les zones urbaines ont généralement des parents ou des grands-parents qui possèdent des appartements dans le centre-ville, en raison du transfert massif des droits de propriété de l'État aux résidents lors des réformes du logement des années 1990. Et la politique de l'enfant unique en vigueur entre 1978 et 2016 signifie que ces jeunes n'ont pas de frères et sœurs et héritent ainsi d'un bien immobilier de premier choix. Si vous êtes dans cette situation et que

vos parents peuvent couvrir vos frais de subsistance, pourquoi s'embêter à travailler pour une bouchée de pain?

La Chine a donc besoin non seulement de plus d'emplois, mais de plus d'emplois bien rémunérés. C'est un défi de taille pour toute économie; mais la Chine devra faire face à des vents contraires supplémentaires. Par exemple, le chômage des jeunes a tendance à causer d'autres problèmes, tels que l'augmentation de la criminalité et l'instabilité sociale et politique. La recherche montre également que le chômage des jeunes déprime les revenus de toute une vie, car cela signifie que les jeunes passent à côté d'importantes opportunités de développer des compétences. Au Royaume-Uni, il a été démontré qu'une année de chômage à 22 ans fait baisser les salaires de 13 à 21% 20 ans plus tard.

Le chômage prolongé et généralisé des jeunes peut avoir des conséquences macroéconomiques profondément négatives à long terme partout. Mais c'est surtout un problème pour la Chine, maintenant qu'elle a l'une des populations les plus importantes et les plus vieillissantes au monde. L'économie chinoise a un besoin urgent de nouvelles cohortes de travailleurs hautement productifs pour aider à soutenir une population âgée en croissance rapide. Plus que jamais, les décideurs chinois doivent se concentrer sur la croissance économique.

Par Nancy Qian

Professeur d'économie à la Northwestern University et codirectrice du Global Poverty Research Lab de la Northwestern University et directrice fondatrice du China Econ Lab

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DOUBLE	ZONE	PRENEUR DE SON À SEC	CRACK MARGUILLIER	ANIMAL MARIN	ENLEVA	TROU D'AÉRATION	RETENDE
CIRCULE À TOKYO		INSAÏSSABLE					
COIN DE VERDURE		NOTE FLEUR PÔRNGER		PRESSE			
MÉTAL AIGUISÉ		DOUX LOGIS HABITE		TOQUÉ EN TRANSE			
			GRECQUE		ÉMIR TURC		VIEUX DOCTEUR
LIBERTIN	EN BERNE DÉMODÉ		CARTE MATEUR OU MINEUR ARTICLE				
				FORME D'ÊTRE			
GUIGNE				ADVERBE	MAÎTRE DE SOÏ		CHAMPÊTRE
			EN CRISE ARTICLE		BELLE-FILLE PATIO		
COMPOSITEUR ITALIEN	VOYELLES		COUVRE-FEU RACILLE				
		ARTICLE LETTRES DE POTTER		PETIT CUBE	PLANTE POTAGÈRE		
TICKET DE CAISSE PAS PRO			FOURNI			EN APARTÉ	
COUPÉ PAR LE HAUT					PESTE		

Solution mots flechés d'hier

DIACRITIQUES	MEY EN ALBAIX CHAÏRE	MANDE DE PROFFITION	SERVIR	T	DE PREMIER NIVEL	A	excès	GLASS	ROSE
PAÏ BRASIE	Z	O	M	R	A	B	A	I	S
TYPE	I	N	D	I	V	I	D	U	M
SAÏS PAS DE FOU	M	E	U	L	E	A	S	B	U
SA FIN DU ZOUK	U	R	I	D	E	M	D	E	
LOTE	P	C	E	B	O	R	A		
ERTIG COMU	S	U	E	T	I	R	E	B	U
SAUCÉE	S	I	T	U	E	R	N	E	T
AVERSE	S	E	I	R	A	A			
RUFFO	R	A	U	A	N	E	E	R	
TAPIS	A	L	A	N	C				
TINDEU DE CALICE	C	A	P	I	O	N	A	U	I
SATVOR	R	E	P	R	I	M	A	N	D

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabbas

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouyfi
Mourad Tabet
Walid Megkoubi
Mohdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halali
Halid Bouarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmoudi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétariat
Aouma Tabas

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khalid (Essoutra)

Collaborateurs
Chouaib Salhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma

Youssef El Gabs
Mouana El Youssoufi
Leubna Baghdadi
Latifa Moumib
Ikia Ait Dahman
Siham Zaker
Fadwa Chouari

41, Avenue des FAR
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAIPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

العرب
OJB
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3										
4				■					■	
5			■							■
6			■							
7		■					■			■
8			■		■					
9										
10			■				■			

HORIZONTALEMENT

- 1- Libote
- 2- Mandouh indien - Vieille cité
- 3- Tache
- 4- Colères - Marches
- 5- Apreçu - Sapée
- 6- Champion - Béante
- 7- Bouche
- 8- Poisson - Usé par la base
- 9- Natif
- 10- Tableau - Risque - Eclat

VERTICALEMENT

- 1- Préformation
- 2- Matrice - Touffu
- 3- Ouvertures - Sous roumain
- 4- Atila et les siens - Alternative - Il fait sauter
- 5- Porte grain - Déplacé
- 6- Epaisse - Négatif
- 7- Laxatif - Abréviation de commerce
- 8- Case
- 9- Cloison - Liant - Verdure
- 10- Epoque - Lames

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	R	T	H	O	G	E	N	I	E
2	N	O	U	E	R	■	T	E	S	T
3	O	T	E	■	A	L	E	■	A	■
4	M	U	R	E	N	E	■	O	T	E
5	A	L	E	P	■	E	F	R	I	T
6	T	E	N	I	R	■	I	N	S	U
7	O	■	T	E	I	L	L	E	■	D
8	P	U	■	N	O	U	S	■	S	I
9	E	M	E	T	T	E	■	L	I	E
10	E	A	U	■	E	S	C	A	L	E

Grilles de sudoku

Facile

6	3			7	8	5		
	7	8	4		9	2		
			6					4
2	5		9	3				
4			1		7			6
				4	6		3	8
3				4				
8		9		1	6	2		
1	7		9			5	3	

Moyen

		1						4
5	9			2		8		7
	7		5	1				3
		6	2	9	4			
			7	5	1	4		
9				7	2			4
4	8		6				2	5
3						6		

Difficile

			7	5				
					5	3	6	
		8		6			4	7
	6			4	7			
9			1	6				3
			5	3			7	
8	5			2	7			
7	2	4						
				7	9			

Expert

2						9		
5			3		6			
7	4					5	2	
		5			9			
6								7
			2			4		
	1	8					7	2
			8	1				9
		6						1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	3	8	6	1	5	4	2
8	2	5	9	4	3	1	6	7
6	4	1	7	2	5	9	8	3
2	3	6	1	8	4	7	9	5
7	5	8	2	3	9	4	1	6
1	9	4	6	5	7	3	2	8
5	6	9	4	7	8	2	3	1
3	1	2	5	9	6	8	7	4
4	8	7	3	1	2	6	5	9

Moyen

7	1	2	9	6	8	5	3	4
6	8	3	7	5	4	1	2	9
5	9	4	3	2	1	6	8	7
3	2	5	8	7	6	4	9	1
8	4	7	1	9	2	3	6	5
9	6	1	4	3	5	2	7	8
4	5	6	2	8	9	7	1	3
1	7	8	6	4	3	9	5	2
2	3	9	5	1	7	8	4	6

Difficile

6	3	4	9	2	5	8	1	7
9	7	5	6	1	8	2	4	3
2	1	8	4	3	7	9	5	6
5	6	1	3	8	4	7	9	2
3	2	7	5	6	9	1	8	4
4	8	9	2	7	1	6	3	5
7	5	2	8	9	3	4	6	1
1	9	3	7	4	6	5	2	8
8	4	6	1	5	2	3	7	9

Expert

9	3	1	4	8	6	7	2	5
5	6	7	9	1	2	4	3	8
8	2	4	5	7	3	9	6	1
3	4	6	2	5	1	8	9	7
1	7	5	3	9	8	2	4	6
2	9	8	6	4	7	5	1	3
4	1	3	8	2	5	6	7	9
7	5	9	1	6	4	3	8	2
6	8	2	7	3	9	1	5	4

Economie

Le PNB du Fonds d'équipement communal à 158 MDH au premier trimestre

Le produit net bancaire (PNB) du Fonds d'équipement communal (FEC) s'est établi à 158 millions de dirhams (MDH) au titre des trois premiers mois de cette année, contre 161 MDH une année auparavant.

"Le PNB s'est établi à 158 MDH au terme du T1-2023, un niveau comparable à celui enregistré à fin mars 2022, et ce, malgré un contexte difficile de resserrement des politiques monétaires ayant engendré des hausses significatives des taux d'intérêt sur les marchés national et international", indique le FEC dans un communiqué financier.

Au terme du T1-2023, les engagements de prêts ont plus que doublé par rapport au T1-2022, pour atteindre plus de 2,2 milliards de dirhams (MMDH), fait savoir la même source, notant que cette évolution significative est liée essentiellement à l'engagement de deux prêts, d'un montant total de 2 MMDH, pour le financement d'un projet stratégique d'intérêt national, visant à lutter contre le stress hydrique et à atténuer les impacts liés au changement climatique.

De leur côté, rapporte la MAP, les décaissements de prêts se sont établis à près de 1,2 MMDH au titre du T1-2023, en hausse de 74% par rapport au T1-2022, et ont contribué au financement de plusieurs projets portés par les collectivités territoriales, dont notamment la réalisation du projet stratégique précité.

Ces financements ont également porté, ajoute le communiqué, sur la réalisation de projets d'aménagements urbains et d'infrastructures routières, notamment pour le renforcement des infrastructures de base, ainsi que de projets de construction d'équipements socioculturels et sportifs.

A travers ces nouveaux financements, les créances sur la clientèle ont atteint plus de 26,6 MMDH à fin mars 2023, soit une hausse de plus de 2% par rapport à la même période de l'année dernière.

Par ailleurs, et conformément à sa politique environnementale et sociale (E&S), le FEC procède systématiquement à l'évaluation des risques E&S des projets soumis à son financement, et ce, grâce à la mise en place d'un Système de gestion environnementale et sociale (SGES), opérationnel depuis avril 2022, ce qui fait du FEC l'une des institutions pionnières en la matière.

Ainsi, les résultats de ce rating au titre du T1-2023 démontrent le niveau maîtrisé des risques E&S des projets évalués. Dans ce cadre, la majorité des projets sont classés dans la "Catégorie D", soit 88,9%, et présentent des risques minimes et facilement maîtrisables, affirme le FEC.

Les recettes mondiales de la tarification du carbone à près de 100 milliards de dollars



Malgré une conjoncture difficile - inflation, pressions budgétaires et crises énergétiques - qui touche bien des Etats, les recettes de la tarification du carbone et des systèmes d'échange de quotas d'émission ont atteint un record de 95 milliards de dollars environ, indique un rapport de la Banque mondiale sur la situation et l'évolution de la tarification du carbone.

Intitulé «State and Trends of Carbon Pricing», le nouveau rapport annuel montre, en effet, qu'en dépit des «difficultés éco-

nomiques, les Etats privilégient les politiques de tarification directe du carbone pour réduire les émissions», a constaté Jennifer Sara, directrice mondiale pour le changement climatique à la Banque mondiale.

Si «la tarification du carbone peut s'avérer un moyen efficace d'intégrer les coûts du changement climatique dans la prise de décisions économiques, encourageant ainsi l'action climatique», comme elle le soutient, Jennifer Sara estime cependant que pour parvenir véritablement au niveau de transformation voulu, il faudra faire progresser considérablement la couverture et les prix.

Pour rappel, lors de la publication du premier rapport il y a une décennie, 7% seulement des émissions mondiales de CO2 étaient couvertes soit par une taxe carbone, soit par un système d'échange de quotas d'émission.

D'après le rapport, qui est aujourd'hui à sa dixième année, «un quart ou presque des émissions mondiales de gaz à effet de serre (23 %) est désormais couvert par 73 instruments », indique la Banque mondiale dans un communiqué.

Selon les explications de l'institution financière internationale, un système d'échange de

quotas d'émission permet de limiter le volume des émissions de gaz à effet de serre, de sorte que les petits émetteurs peuvent vendre leurs unités d'émission excédentaires (ou «marges») à de gros émetteurs, fixant ainsi un prix courant pour les émissions.

Quant à la taxe carbone, elle attribue directement un prix au carbone en définissant un taux d'imposition des émissions, précise l'organisme.

Dans son rapport, la Banque mondiale souligne que le marché restera dominé par les pays à revenu élevé si les économies émergentes utilisent de plus en plus les systèmes d'échange de quotas d'émission et les taxes carbone. Elle rappelle que de nouveaux instruments ont été mis en œuvre en Autriche et en Indonésie, de même que dans certains territoires des États-Unis et du Mexique.

Selon l'institution financière, l'Australie devrait reprendre la tarification du carbone en juillet 2023, «en appliquant un système d'échange de quotas d'émission reposant sur un taux, et des pays comme le Chili, la Malaisie, le Vietnam, la Thaïlande et la Turquie continuent de travailler à la mise en œuvre d'une tarification directe du carbone».

Il est important de noter que

les attributions et retraits de crédits carbone ont accusé un léger recul par rapport à l'année 2021, en raison des conditions macroéconomiques, des critiques à l'égard des systèmes de crédits et de compensation carbone et de l'engorgement des attributions.

Qu'à cela ne tienne, le rapport relève cependant des signes prometteurs de coopération entre les pays sur les marchés du carbone dans le cadre de l'Accord de Paris.

Aussi, quoi qu'on en dise, ce document «réaffirme que la tarification du carbone est un moyen important d'accroître les recettes, d'orienter les flux financiers internationaux et de promouvoir l'innovation», souligne la Banque mondiale soutenant que ces politiques peuvent contribuer à réaliser les objectifs de durabilité et de développement dans le cadre d'un ensemble de mesures plus larges.

A ce propos, la Banque mondiale note que bon nombre de ses diagnostics de base sur le climat, les Rapports nationaux sur le climat et le développement, montrent que les politiques de tarification directe du carbone peuvent aider les pays dans leur quête de développement.

Alain Bouithy



Un rapport de la Banque mondiale relève des signes prometteurs de coopération entre les pays sur les marchés du carbone

Le Trésor place 37,25 MMDH d'excédents de trésorerie

La Direction du trésor et des finances extérieures (DTFE) a lancé, jeudi, quatre opérations de placement des excédents de trésorerie d'un montant global de 37,25 milliards de dirhams (MMDH).

Il s'agit d'un premier placement avec prise en pension de 32 MMDH souscrit sur sept jours au taux moyen pondéré de 2,97%, indique la DTFE dans un communiqué.

Le second placement, égale-

ment avec prise en pension, porte sur 4,15 MMDH, souscrit sur cinq jours, au taux moyen pondéré de 2,62%, fait savoir la même source, ajoutant que le troisième placement avec prise en pension est de 600 millions de dirhams (MDH) souscrit sur un jour au taux de 2,55%.

Le dernier placement, en blanc, porte sur un montant de 500 MDH souscrit sur un jour au taux de 3%, ajoute la DTFE.

Immorente : Un chiffre d'affaires stable au T1 2023

Le chiffre d'affaires (CA) d'Immorente est resté stable à 15,7 millions de dirhams (MDH) au titre des trois premiers mois de l'année 2023 (T1 2023).

"Le chiffre d'affaires et les loyers sont stables au T1 2023 contre T1 2022 s'établissant, respectivement, à 15,7 MDH contre 15,3 MDH et à 13,9 MDH contre 13,4 MDH", souligne Immorente dans un communiqué sur ses indicateurs d'activité du premier trimestre 2023.

S'agissant du CA social, il s'est chiffré à 10,3 MDH au T1 2023, fait savoir la même source. En ce qui concerne le portefeuille d'Immorente Invest, la société indique qu'il est composé d'actifs premium loués à des locataires de renom, dont Faurecia, BUTEC (ex Engie), Aptiv (ex Delphi), FRI

master franchisé de Mcdonald's, Huawei et le Groupe Société Générale, notant qu'aucun investissement n'a été réalisé lors du T1 2023. Le ratio Loan to Value (LTV: ratio de la dette brute de financement divisée par la valeur actualisée des actifs) du fonds s'est établi, quant à lui, à 0% au 31 mars 2023. Par ailleurs, la société indique anticiper une augmentation du chiffre d'affaires sur l'année 2023 sous l'effet conjugué de l'élargissement du périmètre des actifs avec un investissement prévu courant l'année et la commercialisation de certains actifs bureaux, prévoyant, en conséquence, un rendement à verser en 2023 entre 5 et 5,5 dh/action, dont 1 dh/action payé en avril 2023 et 2 dh/action prévus le 26 juin 2023.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2024 vise l'efficacité et l'optimisation des coûts budgétaires

Présentation à Rabat des travaux préparatoires du RGPH 2024

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2024 vise l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des coûts budgétaires, a assuré, jeudi à Rabat, le Haut-Commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami.

Intervenant lors d'une rencontre avec le Système des Nations unies pour le développement (SNUD) dédiée à la présentation des travaux préparatoires du RGPH 2024, M. Lahlimi a fait savoir que ce recensement, d'une importance capitale pour notre pays, s'inscrit dans le cadre de la grande digitalisation des services du HCP. M. Lahlimi a, en outre, souligné que le prochain recensement sera en phase avec le Nouveau modèle de développement du Royaume ainsi qu'avec les objectifs du développement durable (ODD) des Nations unies, rapporte la MAP.

Il a également expliqué que la solution informatique qui sera adoptée comporte des modules mobiles sur les tablettes utilisées par les enquêteurs ainsi que des modules web destinés au suivi des travaux de terrain au niveau central, régional et provincial, par le biais d'applications qui permettront le découpage du territoire national en "districts de recensement".



Dans ce sens, M. Lahlimi a affirmé que la collecte des données auprès des ménages, leur exploitation, et leur transfert sécurisés au centre de gestion des données seront réalisés en temps réel sur tablette, intégrant les tests de validité et de cohérence, ce qui permettra d'éliminer les coûts de l'impression, du transport et de l'archivage des questionnaires au format papier.

Par ailleurs, il s'est félicité de la qualité du partenariat avec les différentes agences des Nations unies, notant qu'il se traduit par des actions et des échanges fructueux s'inscrivant dans une

dynamique de continuité. Pour sa part, la coordinatrice du Système des Nations unies pour le développement (SNUD), Nathalie Fustier, a fait savoir que le recensement constitue un exercice absolument crucial pour le Maroc dans le cadre de son développement, saluant le HCP pour l'ensemble des cartographies conçues et pour la qualité des données et l'innovation dont il fait preuve en matière d'utilisation des outils digitaux et numériques.

Elle a également mis en avant l'importance du partenariat entre le HCP et les différentes

agences composant le SNUD, notant, par ailleurs, que le recensement permet d'avoir une information accessible pour tous les acteurs de manière transparente, et permettra de mieux connaître toutes les caractéristiques du Maroc et d'articuler tout cela avec les ODD.

A cet égard, elle a précisé que l'ONU travaille de manière inlassable sur ce sujet, notant que cela contribuera à améliorer l'achèvement des ODD à l'horizon 2030, en ayant une sorte de benchmark sur les zones où il faudrait mieux travailler. Cette rencontre a été également marquée par la présentation de la solution informatique intégrée des travaux cartographiques RGPH 2024, la présentation des travaux cartographiques du RGPH, ainsi qu'une présentation du draft des questionnaires de recensement. Ont pris part à cette réunion notamment la représentante du bureau multi-pays Maroc d'Onu Femmes, Leila Rhiwi, le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) au Maroc, Louis Mora, la représentante de l'UNICEF, Speciose Hakizimana, et la représentante résidente adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Maroc, Martine Therer.

Une délégation française s'informe des opportunités d'investissement à Dakhla-Oued Eddahab

Des élus français de la mairie de Pithiviers se sont informés, jeudi, des opportunités d'investissement prometteuses à Dakhla-Oued Eddahab et de l'essor de développement que connaît la région.

Cette visite a pour objectifs d'informer la délégation française des principaux projets structurants dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, notamment ceux inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud et de mettre en exergue l'élan de développement et de progrès que connaît la perle du Sud à tous les niveaux.

Elle vise également à prospecter les opportunités d'investissement et les atouts économiques dont re-

gorge la région de Dakhla-Oued Eddahab et d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre la commune de Dakhla et la mairie de Pithiviers, notamment sur le plan économique, à travers la signature prochainement d'un accord de jumelage entre les deux communes, rapporte la MAP.

Dans ce sillage, les membres de la délégation de la commune de Pithiviers, ont suivi un exposé présenté par le directeur général du Centre régional d'investissement (CRI), Mounir Houari, dans lequel il a détaillé, chiffres à l'appui, les principaux secteurs productifs de la région qui vont de la pêche maritime à l'agriculture, en passant par le tourisme et les énergies renouvelables. De même, la

délégation française a tenu une réunion avec le président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatollah, durant laquelle, l'accent a été mis sur les avancées majeures réalisées dans la région et les programmes de développement en cours.

Dans une déclaration à la presse, le maire de Pithiviers, Philippe Nolland, a indiqué que cette visite a permis à la délégation française de prendre connaissance des potentialités d'investissement et des secteurs productifs dans la région de Dakhla-Oued Eddahab.

M. Nolland a également fait part de son souhait de signer prochainement un accord de jumelage avec la commune de Dakhla, en vue de ren-

forcer les relations bilatérales de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment dans le secteur économique.

Pour sa part, M. Houari a fait savoir que cette visite a été l'occasion de présenter à la délégation française un exposé sur les atouts d'investissement et les secteurs productifs de la région et la vision stratégique du Maroc visant à faire de Dakhla un hub économique prometteur et une porte d'entrée vers les pays du continent africain, ainsi qu'une plateforme des échanges commerciaux à vocation internationale.

Les membres de la délégation se sont rendus au port de Dakhla et à la halle aux poissons, où ils ont constaté de visu les efforts consentis

pour assurer le développement des activités liées à la pêche dans la région.

Plus tôt dans la journée, la délégation française a tenu une rencontre avec le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lammine Benomar, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'essor de développement que connaît la région dans différents domaines dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

Au cours de leur séjour à Dakhla qui se poursuivra jusqu'à dimanche, les élus français vont effectuer des visites de terrain à plusieurs projets touristiques, à des associations culturelles et au complexe d'artisanat.

Art & culture

Incomprises ou castratrices ? A Cannes, les femmes font leur cinéma

Il y a celles qui sont opprimées, en quête d'émancipation, incomprises... Mais aussi celles qui sont radicalisées, "castratrices" et prédatrices: au 76e Festival de Cannes, les femmes s'affichent dans toute leur "complexité".

"J'ai fait un film sur les femmes, car c'est ce que je connais le mieux", a dit à l'AFP la réalisatrice franco-tunisienne Kaouther Ben Hania, en lice pour la Palme d'or.

"Les filles d'Olfa", son cinquième long-métrage, revient sur l'histoire vraie de deux jeunes Tunisiennes radicalisées qui ont rejoint l'État islamique en Libye, avant d'être capturées et emprisonnées.

Film-documentaire choral, il n'est presque entièrement composé que de femmes. En toile de fond ? Une société qui les étouffe, et les oppresse. "J'avais envie de montrer ce que fait une société qui prive les femmes de liberté, pas seulement en Tunisie d'ailleurs", a-t-elle expliqué.

Et de souligner le rôle des mères qui ont "intériorisé" les préceptes de la société patriarcale. Une mère et ses filles, c'est aussi l'un des sujets du film de la Française Catherine Corsini, "Le retour" (lui aussi en compétition), entaché d'une controverse sur les conditions de tournage. Habitue à filmer les femmes, la cinéaste livre ici un récit d'émancipation de jeunes filles métisses.

Se délivrer du joug des talibans - de nouveau au pouvoir en Afghanistan depuis août 2021 - c'est le thème du documentaire "Bread and Roses",



co-produit par l'actrice américaine Jennifer Lawrence.

Ces derniers ont multiplié les mesures liberticides à l'encontre des femmes, dont l'interdiction de l'accès à l'éducation. "J'ai voulu montrer la résilience des femmes afghanes", a dit sa réalisatrice Sahra Mani à l'AFP, confiant que la réalité était encore plus "dure".

Même combat ou presque pour Banel, l'héroïne du premier long-métrage de la Franco-Sénégalaise Ramata-Toulaye Sy, benjaminne de la compétition. Celle-ci ne veut vivre que comme elle l'entend. Là encore, c'est "un personnage qui pourrait exister partout dans le monde", avait souligné sa réalisatrice à l'AFP.

Des vies empêchées, encore, avec "Goodbye Julia", premier long-métrage du Soudanais Mohamed Kordofani. Il traite de façon frontale la misogynie qui gangrène son pays. "J'ai mis du temps à appréhender cette réalité", a-t-il confié à l'AFP.

"J'ai ensuite pris conscience que j'étais moi-même membre de cette société et que j'en avais intériorisé les codes".

Des femmes contemporaines, mais pas que. Plusieurs films reviennent sur des figures historiques. Comme celui de la Française Maiwenn, présenté en ouverture du festival - malgré la polémique autour de la présence de Johnny Depp -, sur Jeanne du Barry, courtisane et der-

nier amour du roi Louis XV.

Dans celui du Brésilien Karim Aïnouz, c'est Catherine Parr, la dernière épouse d'Henry VIII, qui est au centre du film. Film qui a fait l'objet d'une réécriture féministe assumée.

Des portraits où est aussi présente la question du désir et de la sexualité des femmes. Comme "Creatura", de l'Espagnole Elena Martín Gimeno. Ou encore la sulfureuse série "The Idol", avec Lily-Rose Depp en popstar qui tente de revenir sous le feu des projecteurs.

Le côté obscur de la sexualité féminine est le sujet de "May December" de Todd Haynes. Au cœur du film, le déni d'une relation interdite entre un mineur et une adulte. Julianne Moore y joue une femme dont la vie a été chamboulée, des années plus tôt, par la révélation dans la presse qu'elle entretenait une liaison avec un adolescent de 13 ans.

"Tout l'éventail des comportements humains devrait être accessible aux femmes parce qu'elles sont tout simplement des êtres humains", a assuré l'actrice Natalie Portman.

"Cela me rend toujours folle quand les gens disent +Oh, si les femmes dirigeaient le monde, il serait plus doux+. Non, les femmes sont des êtres humains et ne sont pas dépourvues de complexité".

"Castratrice" ou victime ? La question est aussi posée dans "Anatomie d'une chute", en lice pour la Palme d'or, portrait d'une femme prise dans la tourmente, après la mort de son mari.

L'Afrique revisite son histoire à Rabat

"Et si l'Afrique réécrivait l'Histoire de l'Afrique ? Réalités, limites et perspectives de l'historiographie africaine" est l'intitulé d'un colloque international dont les travaux ont été ouverts, jeudi à l'Académie du Royaume du Maroc à

Rabat, en présence d'une pléiade d'académiciens, de chercheurs et d'historiens.

A l'ouverture de cette rencontre, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, a livré un survol sur les dif-

férentes thèses expliquant la nécessité de se pencher sur l'Histoire multiséculaire de l'Afrique, afin de permettre aux peuples africains de parler d'eux-mêmes tout en "regardant l'autre".

M. Lahjomri a indiqué que ce colloque vise à renforcer les liens entre les pays africains par l'échange, mettant l'accent sur l'importance de considérer le continent dans son entiereté et intégralité.

Soulignant l'urgence de mettre fin aux divisions binaires instaurées par les puissances occidentales, qui opposent une "Afrique noire" à une "Afrique blanche", il a jugé essentiel de restituer une cartographie du continent, qui tient compte d'un nouveau narratif.

Selon lui, discuter du panafricanisme et en débattre est une réponse aux besoins d'une jeunesse qui réclame plus de liberté, précisant qu'il est aujourd'hui primordial de tendre l'oreille aux "voix africaines" et d'entamer une recherche profonde qui dépasse "la lecture terrienne" de l'Afrique, pour englober la diaspora et les îles, dans le but de "décentrer l'historiographie du continent".

De son côté, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-département de la communication, Abdelillah Afifi, a rappelé que ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Académie du Royaume du Maroc et le ministère, précisant que la célébration de Rabat, Capitale africaine de la culture, a été l'occasion pour favoriser le rayonnement du Royaume sur le plan continental et international, à travers un large éventail d'activités artistiques et culturelles.

Il a également mis en exergue la richesse et la diversité du patrimoine marocain, qui, à travers les siècles, a été irrigué par divers affluents, tout en gardant son ancrage africain.

Dans sa conférence inaugurale intitulée "Panafricanisme d'hier à demain", Souleymane Bachir Diagne, professeur universitaire et philosophe sénégalais, a souligné la nécessité de "réécrire et d'écrire nous-mêmes" l'histoire africaine, relevant l'importance de s'unir et de lutter contre toute forme de division.

Il a insisté sur l'impératif de met-

tre un terme au mythe colonial hérité du philosophe allemand, Georg Wilhelm Friedrich Hegel, selon lequel l'Afrique serait "sans histoire", évoquant l'intérêt pour les Africains d'écrire une "histoire décoloniale" pour le continent et pour la diaspora africaine.

Articulant son propos sur le panafricanisme autour des continuités transsahariennes et transatlantiques, il a relevé l'importance d'étudier l'histoire intellectuelle africaine et d'écrire un nouveau narratif pour le continent, basé sur de nouvelles thèses.

Organisé les 25 et 26 mai, par l'Académie du Royaume du Maroc en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ce colloque international vise à revisiter les différents aspects du panafricanisme, né de la volonté de plusieurs intellectuels africains qui, de retour dans leurs pays au milieu du XXe siècle après avoir étudié dans des universités européennes, américaines et russes, ambitionnent de redonner ses lettres de noblesse au continent et de revaloriser son histoire.



L'IRCAM célèbre la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

L'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a célébré jeudi la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en organisant une rencontre interactive avec les musiciens Sanaâ Jedoubi, Ali Faiq et Nasreddine Ouaziz tout en présentant leurs parcours respectifs et leurs contributions artistiques.

Organisée par le Centre des études anthropologiques et sociologiques relevant de l'IRCAM, la célébration de cette journée (21 mai) vise à promouvoir la culture de la diversité ainsi que les valeurs de dialogue et du développement dans la société.

Dans son intervention, le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukous, a noté que cette célébration s'inscrit dans le cadre des manifestations organisées par l'UNESCO depuis l'instauration de cette journée en 2001 et qui est célébrée au niveau national conformément aux dispositions de la Constitution qui consacre le principe de la diversité culturelle, notamment dans son article 5, outre la loi organique no 26-16 définissant les étapes de la mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh.

L'occasion pour lui de mettre en avant les avancées réalisées par le Maroc dans le domaine législatif et sur le plan de l'effectivité des droits linguistiques et culturels, notant que l'IRCAM est fier de ses réalisations, surtout sur le plan du soutien des acteurs connus et reconnus pour leur contribution agissante à la consécration de la diversité culturelle.

De même, le directeur du Centre des études anthropologiques et sociologiques



basé à l'IRCAM, Aboukacem El Khahir, a déclaré à la MAP que cette rencontre interactive s'inscrit dans le cadre des activités programmées chaque année par l'IRCAM qui a opéré cette année une ouverture inédite après avoir consacré les précédentes années à la réflexion autour des thèmes de la diversité culturelle et des industries de la création.

Tout en indiquant que la célébration de cette journée a été tout particulièrement

dominée par la danse collective, la chanson classique et moderne ainsi que la diversité des artistes et leur appartenance à différentes générations, il a affirmé que l'IRCAM cherche à promouvoir la diversité culturelle dans le Royaume et aussi les différents genres de la création amazighe, notamment dans les domaines de la littérature, le théâtre et le cinéma, étant donné que l'amazigh est une composante essentielle de la culture marocaine.

Bouillon de culture

Poésie

La poétesse Fatema Chahid a animé, jeudi soir à l'École des Beaux Arts de Casablanca (EBAC), une soirée poétique émaillée par d'élégantes lectures de poèmes extraits de ses recueils.

Lors de cette soirée, hommage à la femme poétesse initié à l'occasion du 1er Festival international des poétesse arabes, Fatema Chahid, maniant le vers et le verbe, a gratifié l'assistance de ses poèmes extraits de ses recueils: Imago, Songes de hautes terres, De cendres et de braises, Min Ramad Wa Jamar et La Aita de Menna.

En marge de la programmation théâtrale de la 16ème édition du Festival international "Théâtre et Culture", la Fondation des arts vivants déploie son nouveau rendez-vous, à savoir le Festival des poétesse arabes.

"En procédant à cette diversification des disciplines, c'est bien plus qu'une variété de "spectacles" que la Fondation des arts vivants propose : elle confirme la volonté inébranlable des organisateurs à élargir son spectre d'action", selon les organisateurs.

Cette première édition est marquée par la participation de la journaliste palestinienne, Rola Sarhan, la Syrienne Maram Al-Masry et l'écrivaine, oratrice et journaliste libanaise, Joumana Haddad.

Les poétesse marocaines sont également au rendez-vous, avec la critique Aicha Ammor qui a assuré l'ouverture, la romancière Widad Benmoussa, rédactrice du supplément culturel d'un grand quotidien, et collaboratrice avec l'Encyclopédie du Maroc, sans oublier la grande poétesse Fatema Chahid, qui a contribué à la création de la Fondation des arts vivants.

"Le mal algérien" ... Un ouvrage met à nu la véritable nature du régime d'Alger

"Le mal algérien", un essai que viennent de publier les experts français Jean-Louis Levet et Paul Tolilla, est une véritable radioscopie de la nature du régime en place, dessinant une Algérie aux antipodes d'une propagande officielle, moquée dans les rues du pays par une majorité d'Algériens criant le rejet de leur propre gouvernement, l'arrogance des pouvoirs en place et un système politique complexe des pires iniquités.

L'ouvrage, paru aux éditions Bouquins, est le fruit de cinq ans de travail sur le terrain mené par les deux auteurs au cœur des réalités algériennes, d'échanges avec les principaux acteurs de la société, dans le cadre d'une mission de coopération "technologique et industrielle" avec l'Algérie.

Un séjour qui leur a permis d'observer "les failles et voir venir les impasses du pouvoir en place", écrivent-ils dans le prologue de l'ouvrage (371 pages), où ils "tentent de décrire et donner un sens aux situations étranges, énigmatiques, aux principaux dysfonctionnements" auxquels ils ont été confrontés.

Pour bien comprendre ce "mal algérien", les auteurs proposent au lec-

teur un retour à ses racines et à la genèse du système toujours en place, qui trouve ses origines dans le coup d'Etat de Houari Boumediène.

"Du coup d'Etat de 1962 naît la configuration typique du pouvoir algérien pour des décennies: un pouvoir réel aux mains de l'armée, dissimulé derrière le paravent d'une présidence civile, et appuyé sur des services secrets quadrillant la population, capables de tenir à l'œil, voire de liquider, les opposants, organisés pour tout type de manipulations", soutiennent les auteurs du livre.

Les racines de ce mal algérien se trouvent, entre autres, "dans un pouvoir prétorien, une incroyable avidité de la nomenclature et ses serviteurs, les atouts économiques volontairement bridés au profit d'importations juteuses, la gangrène de la rente des hydrocarbures et l'explosion de tous les trafics et du marché noir", explique-t-on.

Ils dénoncent aussi "une administration tentaculaire paralysante et sout-vent corrompue, qui accroît les blocages d'une société humiliée, devenue triste et dure pour les plus faibles".

Au fil de leurs visites, les deux au-

teurs découvrent un "chaos administratif", où la logique prébendière a tout contaminé et une schizophrénie qui y règne à grande échelle".

Dans le "pays du monde à l'envers", Jean-Louis Levet et Paul Tolilla pointent aussi le grand ballet du trio "rente-corruption-purge" et invitent à un voyage à travers les méandres de l'histoire récente algérienne, de la capture de l'État par l'armée à l'héritage empoisonné de la guerre d'indépendance (1954-1962) et la corruption endémique, en passant par la bureaucratie qui inhibe les meilleures volontés, l'autoritarisme, le cynisme affiché des pouvoirs algériens et des carences auxquelles la population est confrontée dans tous les grands domaines de la vie (éducation, culture, santé, alimentation, hygiène publique, etc.).

Le livre met aussi l'accent sur "les questions mémorielles, notamment avec l'ancien colonisateur, la France, l'impasse de la rente liée aux hydrocarbures, la clientélisation de la société, l'étouffement de toute démocratie, et la surveillance et la violence parfois extrêmes érigées en moyen naturel de gouvernement intérieur".



Les deux auteurs reviennent également sur "le double malheur de l'Algérie sur le plan économique, avec une agriculture que les différents gouvernements ont laissé s'abîmer depuis l'indépendance et une politique rentière fondée sur les hydrocarbures (dépendante des marchés mondiaux), qui a inhibé le développement industriel du pays et toute tentative de diversification réelle".

"Ces deux pôles négatifs ont enfanté une autre spécificité néfaste de l'économie algérienne qui pèse de tout son poids sur le maintien du statu quo : une classe d'importateurs de produits alimentaires et de produits finis indus-

triels, liée au pouvoir, dépendante de lui et l'ayant lentement pénétré depuis l'ère Boumediène", relèvent-ils.

"Au bout de presque vingt années de domination politique, le reflux du pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika et sa fin sous les coups d'une immense contestation populaire ont laissé l'Algérie dans une situation explosive et, dans certains domaines, précaire", lit-on. "Avec stupeur et consternation, les opinions algérienne et européenne prenaient connaissance de l'impérialité et des turpitudes d'une gouvernance gangrénée depuis trop longtemps par les prébendes et les prévarications", notent les auteurs.



Miley Cyrus répond à la rumeur

Miley Cyrus a abordé la rumeur selon laquelle elle aurait écrit *Flowers* à propos de Liam Hemsworth. Lors d'une interview accordée à *Vogue UK*, la chanteuse a évoqué les spéculations autour de son tube de janvier 2023. Après la sortie de la chanson, des rumeurs ont circulé selon lesquelles elle l'aurait écrite à propos de son ex-mari, la star de la série *Most Dangerous Game*.

«Je n'ai jamais eu besoin d'être maître dans l'art de tromper un public», a répondu Miley Cyrus au sujet de la rumeur. «Elle s'éteindra d'elle-même».

Liam Hemsworth et Miley Cyrus se sont fiancés pour la première fois en mai 2012, puis ont rompu en septembre 2013. En mars 2016, ils se sont réconciliés et se sont fiancés à nouveau en octobre. En décembre de la même année, le couple s'est marié. Miley Cyrus a annoncé leur séparation en août 2019, et Liam Hemsworth a demandé le divorce onze jours plus tard ; la demande légale a été finalisée en janvier 2020.

Si Miley Cyrus a éludé la question, elle a été

beaucoup plus bavarde sur la création de *Flowers*. «Je l'ai écrite d'une manière vraiment différente. Le refrain était à l'origine : "Je peux m'acheter des fleurs, écrire mon nom sur le sable, mais je ne peux pas m'aimer mieux que tu ne le ferais"», a-t-elle déclaré à propos de *Flowers*. «Avant, c'était plutôt les années 1950. Une chanson très triste».

La version actuelle dit : «Je peux m'acheter des fleurs/ Écrire mon nom sur le sable/ Me parler pendant des heures/ Dire des choses que tu ne comprends pas/ Je peux m'emmener danser/ Et je peux tenir ma propre main/ Oui, je peux m'aimer mieux que tu ne le peux».

Alors que la version originale disait «Bien sûr, je peux être mon propre amour, mais tu es tellement mieux», Miley Cyrus a expliqué que la version finale «est un peu "fais semblant jusqu'à ce que ça marche"... Un principe que j'aime beaucoup». A aucun moment de l'interview, l'artiste n'a explicitement confirmé ou nié que *Flowers* avait été écrite pour Liam Hemsworth.



Céline Dion est plus inquiète que jamais pour son fils René Charles

Un vrai coup dur... Alors que tous les fans de Céline Dion se font du souci pour la chanteuse depuis plusieurs mois en raison de ses problèmes de santé qui l'obligent à se tenir loin de la scène, la principale intéressée serait quant à elle inquiète... pour son fils ! En effet, selon les informations du magazine *Closer*, la diva canadienne se fait du mouron pour René-Charles.

La raison ? D'après nos confrères, son fils aîné et elle n'entretiennent malheureusement pas la meilleure des relations actuellement. «Bien que l'homme de 22 ans ne vive qu'à trente minutes du domicile de sa mère, à Las Vegas, ce dernier ne se préoccuperait guère de l'état de santé de Céline Dion, ou encore de sa carrière», révèle le magazine.

Un éloignement que l'interprète de «*My Heart Will Go On*» vivrait évidemment très mal. Par ailleurs, le jeune homme passerait également une partie de son temps à jouer à des jeux d'argent. Une véritable addiction pour René-Charles d'autant plus que sa compagne, Angélique Weckmann, n'est autre que la fille des propriétaires d'un des plus luxueux casinos de Las Vegas. Une mauvaise influence selon Céline Dion... C'est du moins ce qu'a affirmé une source proche de la chanteuse à *Closer*.

«Celle-ci (Céline Dion) pense que la jeune femme de 22 ans a une mauvaise influence sur son fils... "qui glande toute la journée, se filme en prenant des airs de bad boy et n'a aucun projet concret", a révélé l'hebdomadaire.

Johnny Depp n'a plus besoin d'Hollywood

Johnny Depp a affirmé qu'il n'avait plus besoin d'Hollywood alors qu'il faisait la promotion de son film, *Jeanne du Barry*, au Festival de Cannes.

L'acteur de 59 ans a foulé le tapis rouge pour l'avant-première du film français, qui a ouvert l'édition de cette année du festival annuel. Lors de la conférence de presse du film, on lui a demandé s'il se sentait toujours «boycotté» par Hollywood depuis ses deux procès très médiatisés concernant des allégations de violence domestique portées par son ex-femme, Amber Heard. «Eh bien, il faudrait que tu n'aies pas de pouls pour avoir l'impression à ce moment-là que tout n'était qu'une blague bizarre, a-t-il répondu. Bien sûr, quand on vous demande de démissionner d'un film que vous faites à cause de quelque chose qui n'est qu'un tas de voyelles et de consonnes flottant dans l'air...»

Johnny Depp, à qui on a demandé de démissionner de la franchise *Les Animaux Fantastiques* après avoir perdu son procès au Royaume-Uni en 2020, a affirmé qu'il ne se souciait plus d'Hollywood. «Est-ce que je me sens boycotté maintenant ? Non, pas du tout. Mais je ne me sens pas boycotté, parce que je ne pense pas à Hollywood. Je ne ressens plus vraiment le besoin d'Hol-

wood, je ne sais pas pour vous », a-t-il déclaré dans un sourire.

Lors de la conférence de presse, l'acteur a également abordé la façon dont il avait été décrit dans les médias. «La majorité d'entre vous avez lu ce qui me concerne ces cinq ou six dernières années... la majorité de ce que vous avez lu est une fiction fantastiquement et horriblement écrite, a-t-il affirmé. Le fait est que nous sommes ici pour parler du film. Mais c'est comme poser la question : "Comment ça va ?" Mais ce qu'il y a en dessous. C'est le genre de truc médiatique.»

La star américaine, qui serait arrivée avec 45 minutes de retard à la conférence de presse, a reçu une standing ovation de sept minutes après la projection de *Jeanne du Barry*. La star de *Pirates des Caraïbes* n'est pas apparue dans un film hollywoodien depuis qu'il a perdu un procès en diffamation contre *The Sun* au Royaume-Uni en 2020, lorsqu'un juge a statué que les allégations de violence domestique d'Amber Heard étaient «essentiellement vraies».

Après un autre procès aux États-Unis l'année dernière, un jury a jugé qu'Amber Heard avait diffamé son ex en se qualifiant de «personnalité publique représentant la violence domestique» dans une tribune de 2018.



Angelina Jolie intègre le monde de la mode

«Aujourd'hui, je commence quelque chose de nouveau : un collectif où tout le monde peut créer». C'est ainsi que débute le post d'Angelina Jolie par lequel la célèbre actrice annonce son nouveau projet marquant son entrée dans l'industrie de la mode.

Ce projet s'appelle Atelier Jolie et, selon les premières informations disponibles, il s'agit d'un nouveau lieu, d'un monde dans lequel chacun peut créer, s'inspirer et nourrir de nouvelles idées, et qui a été inspiré par le respect qu'elle a, et qu'elle a cultivé au cours de sa longue carrière, pour tous ceux qui ont travaillé à ses côtés. «(Atelier Jolie) est né de mon appréciation et de mon profond respect pour les nombreux couturiers et créateurs avec lesquels j'ai travaillé au fil des ans, du désir d'utiliser des matériaux vintage de qualité, des tissus inutilisés et aussi de faire partie d'un mouvement qui favorise une plus grande expression de soi», écrit la célèbre star sur le réseau social.

L'objectif, comme on peut le lire sur la page officielle de l'Atelier, est de démocratiser l'industrie de la mode, en offrant la possibilité aux talents émergents de créer, de mettre leurs idées en pratique, ainsi que de mettre en contact de jeunes esprits créa-

tifs et des maîtres artisans avec des clients potentiels. Un lieu d'expérimentation, qui fait la part belle à la durabilité grâce à l'utilisation de matériaux inutilisés ou vintage qui donneront une seconde vie aux vêtements, ou pour coudre et façonner des pièces uniques qui reflètent les inclinations de chacun, en vertu de ce précieux credo de l'expression personnelle, la valeur fondatrice du projet. «Nous pouvons tous collectionner, apprécier et être influencés par les créations des autres. Mais la forme la plus élevée d'expression personnelle - et, je crois, la plus amusante - est de créer pour soi-même», peut-on lire sur le site officiel. L'Atelier Jolie se pense comme une opportunité pour tous les créatifs qui peuvent travailler et collaborer, en toute liberté, avec des tailleurs, des modélistes et des artisans du monde entier «pour se découvrir soi-même», dit encore l'actrice. «Nous espérons créer une communauté de créativité et d'inspiration, quel que soit le milieu socio-économique», ajoute encore Angelina Jolie, qui conclut la présentation de son projet par un vœu : «Tout est nouveau, et je suis plus une artiste qu'une femme d'affaires. J'espère vous y voir, et être l'une des nombreuses personnes à créer avec vous au sein de notre nouveau collectif créatif.»



La fille de Mick Jagger arrêtée à Ibiza après avoir agressé des policiers

La fille du chanteur des Rolling Stones Mick Jagger, Jade Jagger, a été arrêtée sur l'île espagnole d'Ibiza après avoir agressé des policiers, a indiqué une source policière sans donner plus de détails. La créatrice de bijoux de 51 ans séjournait dans un hôtel sur l'île depuis au moins le 11 mai, selon son compte Instagram.

Elle a été arrêtée avec un homme à la suite d'une altercation dans un restaurant de la capitale de l'île, a rapporté le journal espagnol El País, citant des témoins. Les faits ont eu lieu vers 21 heures dans un restaurant de la zone portuaire d'Ibiza où Jade Jagger et un homme dinaient, quand ce dernier est devenu agressif avec les serveurs, relate le quotidien espagnol.

Le couple a été expulsé et la police a été appelée, l'homme ayant poursuivi la querelle dans la rue en lançant des insultes. A leur arrivée, les forces de l'ordre n'ont d'abord pas pu intervenir, l'homme résistant à son arrestation. Jade Jagger a choisi d'attaquer les policiers en les griffant et en les frappant, a ajouté El País. Toujours selon le quotidien, la fille de Mike Jagger devait comparaître devant le tribunal.

Née en 1971 à Paris, la fille unique de Mick et Bianca Jagger connaît très bien l'archipel des Baléares. Après avoir passé son enfance dans le quartier de Chelsea, à Londres, la mère de trois enfants s'est installée à Ibiza lorsque ses deux premières filles Assisi et Ambra sont respectivement âgées de 2 et 6 ans. Tombée sous le charme d'une ferme médiévale, elle y vivra une dizaine d'années avant de regagner une banlieue chic de Londres.

Beyoncé lance sa propre marque de produits capillaires

On ne compte plus les stars qui se lancent dans le monde des cosmétiques. Les lignes de beauté pour célébrités abondent, à tel point qu'il est plus facile de voir qui n'a pas encore lancé sa propre marque de beauté. Beyoncé est l'une des dernières et a annoncé sur Instagram l'arrivée d'une marque dédiée aux soins capillaires, une tradition ancrée dans sa famille puisque sa mère tenait un salon de coiffure.

C'est dans un carrousel sur son profil Instagram que Queen Bey se montre sur une photo récente et une d'enfance, et un message écrit de sa main révélant : «Combien d'entre vous savent que mon premier travail a été de balayer les cheveux dans le salon de ma mère?» Elle poursuit en racontant qu'elle et les Destiny's

Child ont commencé par se produire pour les clients sur des chaises dans le salon familial.

Cette expérience l'a façonnée et lui a fait découvrir le pouvoir des cheveux comme forme d'expression au sein de la communauté. C'est pourquoi elle a choisi de contribuer à la conversation sur l'importance des cheveux pour mettre en lumière la beauté du salon en tant que lieu d'appartenance à une communauté. «Ayant appris tant de choses au cours de mon parcours capillaire, j'ai toujours rêvé de perpétuer l'héritage familial. J'ai hâte que vous découvriez ce que j'ai créé.»

Et ses fans, qui attendaient l'heureuse nouvelle, ne peuvent qu'attendre que Beyoncé révèle la date fatidique.





ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Sport et des Sports
A.S.F.P. Marocain S.A.
Direction Provinciale de Khemiss

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم خناسة
الجهة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 16/RH/2023/INV**
(Séance publique)

Le 28/06/2023, à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khemiss relevant de l'ARDF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 16/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISoire
« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU S/S RHAMNA A LA CT BOUCHE RHAMNA RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA. »	558 956,00 Cinq cent Huit Mille Neuf cent Cinquante-Six Dirhams	10000,00 Dhs Dix mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12 et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
(La signature électronique est obligatoire).

N° 3804/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Sport et des Sports
A.S.F.P. Marocain S.A.
Direction Provinciale de Khemiss

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم خناسة
الجهة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 17/RH/2023/INV**
(Séance publique)

Le 28/06/2023, à 10 h 15MIN, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khemiss relevant de l'ARDF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 17/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISoire
« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ABOU BABR ESADIC ET L'ÉCOLE PRIMAIRE ABU INOU ABU TALES A LA CT BINGUERRE RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA. »	800 784,00 Huit cent Mille Sept cent Quatre-vingt-Quatre Dirhams	15000,00 Dhs quinze mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12 et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
(La signature électronique est obligatoire).

N° 3805/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Sport et des Sports
A.S.F.P. Marocain S.A.
Direction Provinciale de Khemiss

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم خناسة
الجهة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 19/RH/2023/INV**
(Séance publique)

Le 28/06/2023, à 10 h 30MIN, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khemiss relevant de l'ARDF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 19/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISoire
« TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SKBOUR MIXTE A LA CT SKBOUR RHAMNA RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA. »	518 196,00 Cinq cent Dix Huit Mille Cent Quatre-vingt-Six Dirhams	10 000,00 Dhs Dix mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12 et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
(La signature électronique est obligatoire).

N° 3807/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Sport et des Sports
A.S.F.P. Marocain S.A.
Direction Provinciale de Khemiss

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم خناسة
الجهة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 18/RH/2023/INV**
(Séance publique)

Le 28/06/2023, à 10 h 30 MIN, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Khemiss relevant de l'ARDF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 18/RH/2023/INV relatif à :

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISoire
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU S/S OULAD DAOUIDA LA CT SIDI GHANEM ET L'ÉCOLE LMA LIBARED CENTRALE A LA CT AT TALES RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA.	480 660,00 Quatre cent Quatre-vingt Mille Six cent Soixante Dirhams	10000,00 Dhs Dix mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 12 et 22 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**
- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
(La signature électronique est obligatoire).

N° 3806/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
: 27/2023/HZ
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 22/06/2023 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
ETUDE DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE AU PK10+000 DE LA RP2016 - PROVINCE D'ALHAOUZ
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Trans-

port et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf Cent Dirhams (900,00) Dhhs.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante six mille dirhams 0 centime TTC (66 000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique sur le portail marocain des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Production d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 ET D5 pour les concurrents installés au Maroc.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

N° 3810/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 28/2023/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 21/06/2023 à 10h 00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2023

Fourniture des panneaux de signalisation verticale pour l'entretien du réseau routier de la DPEE d'Al Haouz (Province d'Al HAOUZ)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Six Mille Dirhams (6 000,00) Dhhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quarante et un mille six cents dirhams 0 centime TTC (441 600,00 Dhhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
X : Signalisation et équipement de sécurité	3	X2 : Fourniture et pose de la signalisation verticale et équipements de sécurité

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3006/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AQ/04/06/2023	Conception, réalisation et mise en place d'une solution informatique de gestion des prestations déléguées de collecte des déchets et nettoyage	Le 29/06/2023 à 11 heures	41.000,00	2.280.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA SA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabala@casabala.ma



Société Anonyme de capital de 49.389.000,00 - RCS n° 782874 - IF 159860 - RC 68661 - Patente 3417107
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casabala@casabala.ma

N° Vert 0600 004 545

N°060/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 31/2023/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 21/06/2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2023

Objet : Travaux de rechargement des accotements de la RR209du Pk49+000 au Pk57+000 (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Six Mille dirhams (6 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante mille sept cent dix dirhams 0 centime TTC (460 710,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	5	B1 : Travaux de terrassement routier courant

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3809/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
: 29/2023/HZ (SEANCE
PUBLIQUE)

Le 21/06/2023 à 10H00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Plan de campagne 2023
Objet : Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la DPEE d'Al Haouz (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre Mille Dirhams (4 000,00) Dhs.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent soixante-sept mille deux cent vingt-huit dirhams 0 centime TTC (267 228,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé

avec accusé de réception au bureau précité.

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

N° 3811/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
30/2023/HZ (SEANCE
PUBLIQUE)
APPEL D'OFFRE
DESTINE A LA
MOYENNE ET PETITE
ENTREPRISE
NATIONALE ET LES
COOPERATIVES
ET LES AUTO-
ENTREPRENEURS

Le 21/06/2023 à 10H00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2023
OBJET : Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPEE

Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille Dirhams (1 000,00) Dhs.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-dix-neuf mille deux cent neuf dirhams 60 centimes TTC (79 209,60 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé

d'Al Haouz (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille Dirhams (1 000,00) Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-dix-neuf mille deux cent neuf dirhams 60 centimes TTC (79 209,60 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;

- soit les déposer contre récépissé au service précité;

- soit déposer par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joudma 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Emschida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
01/2023/AREF-DT	ACQUISITION DE MOBILIER PENSEIGNEMENT DESTINE AUX ECOLES PIONNIERES RELLEVANT DE L'AREF DE LA REGION DRAA-TAFILALET.	20 000,00 Vingt mille dirhams sans centime	21/06/2023 À 18:00	1 139 040,00 Un million cent trente-neuf mille quatre cent dix-neuf dirhams sans centime	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF-DT au plus tard le 20/06/2023 à 18:00
02/2023/AREF-DT	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES ECOLES PIONNIERES RELLEVANT DE L'AREF DE LA REGION DRAA-TAFILALET.	50 000,00 cinquante mille dirhams	21/06/2023 À 11:00	4 658 400,00 Quatre millions six cent cinquante-huit mille quatre cents dirhams	Les prospectus et documents techniques seront remis au bureau des marchés de l'AREF-DT au plus tard le 20/06/2023 à 18:00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Pour l'appel d'offres n° 01/2023/AREF-DT, Les concurrents peuvent :
 - ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
 - ✓ Soit les déposer, contre récépissé, au bureau précité.
 - ✓ Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
 - ✓ Soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.

- Pour l'appel d'offres n° 02/2023/AREF-DT, Les concurrents doivent :
 - ✓ Obligation d'envoyer leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3813/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle
de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION" N° :02/8/ 2023

Le 19/06/2023 à 10H11 , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou a majoration" concernant :

OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
Travaux de construction des murs de clôtures aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF MS, aux communes territoriales LAMRASLA, LABKHATI, province SAFI.	10.000,00 DH (Dix Mille Dirhams)	517 416,00 DHS - TTC (Cinq Cent Dix Sept Mille Quatre Cent Seize Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposer par voie électronique selon les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joudma 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A 2	5

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 3814/PA

Royaume Du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
Bureau des appels d'offres

AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°19/EXP/2023

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de l'appel d'offres N°19/EXP/2023,

Publié au journal de Libération le 23/05/2023, N°9927, page 20, est rectifié comme suit :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le reste est sans changement.

N° 3815/PA

« NADOR DES COMPTESSARL » CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 09/05/2023 à NADOR, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L D'AU, dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : «ALLIA HABITAT » S.A.R.L D'AU

OBJET SOCIAL : 1- PROMOTEUR IMMOBILIER 2- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION

3- TRAVAUX DE MINUSIERIE

SIEGE SOCIAL : QT ARRID BLOC 01 RUE TACUIMA N 504 1ER ETAGE, NADOR

DUREE : 99 ans. **CAPITAL :** Fixé à 100.000,00 dhs :

- MR. OUFKIR YOUSSEF... 1000 parts

GERANCE : Confiée à MR. OUFKIR YOUSSEF

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de L'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de NADOR, Le 22/05/2023 N° 5867 et Registre de Commerce N° 25745.

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 3816/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services

DAF/ SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 02/2023

Le 23/06/2023 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de fourniture et d'installation d'un système de vidéo protection avancé à khemisset et Aménagement d'un poste central de sécurité - phase 1-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000,00 dhs (Cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 695736,00dhs (trois million six-cent quatre-vingt quinze mille sept cent trente six dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement conformément à l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques afférents aux articles des prix concernant les équipements informatiques et réseaux, les logiciels et solutions systèmes et les équipements actifs de terrain doivent être déposés au Parc Communal de khemisset

Au plus tard le 22/6/2023 à 15h (Date et heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 3817/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE LA JEUNESSE ET CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département de la Jeunesse

Direction Régionale Marrakech Safi

Direction Provinciale De SAFI

AVIS D'APPEL
D'OFFRES N° 03/2023

Le 21 juin 2023 à 10 heures il sera procédé en séance publique, dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial du Ministère de la jeunesse de Culture, et de communication, Secteur de la Jeunesse à SAFI, sis rue Jbel Ayachi, Quartier R'Hat Rih SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°03/2023 concernant:

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Mr le Directeur Provincial du Ministère de la jeunesse de Culture, de et de Communication Secteur de la jeunesse à SAFI sis rue Jbel Ayachi, Quartier R'Hat Rih SAFI; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams).

L'estimation du cout des prestations établie par

l'administration est fixé à la somme de : 720 000,00 dhs TTC (SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31,148 et 149 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le Directeur Provincial du Ministère de la jeunesse de la Culture et de communication, Secteur de la Jeunesse à SAFI, rue Jbel Ayachi, Quartier R'Hat Rih SAFI

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le Directeur Provincial de la jeunesse de culture et de communication, Secteur de la Jeunesse à SAFI, rue Jbel Ayachi, Quartier R'Hat Rih SAFI

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via portail des marchés publics.

Les échantillons et les documents exigés par le dossier d'appel d'offres (règlement de Consultation) doivent être déposés dans le bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse à Safi au plus tard le 20/06/2023 avant 14 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3818/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS

AREF de Casablanca - Settat

Direction Provinciale El Fida Mers Sultan

Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°01/E/23
(Séance publique)

Il sera procédé, le 21 juin 2023 à 10 heures, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres de prix N° 01/E/23 ayant pour objet : Le Gardiennage et la Surveillance des bâtiments des Sièges administratifs et des Etablissements d'enseignement public qui dépendent de la direction provinciale EL FIDA

MERS SULTAN. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021.

L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de Test fixée comme suit : 7 611 288,77 Dirhams TTC (sept millions six cent onze mille deux cent quatre-vingt-huit Dirhams soixante-dix-sept Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 190 000,00 DH (Cent quatre-vingt-dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du Décret n° 2-20-801 du 01 Ramadan 1442 (14 Avril 2021) complétant et modifiant le Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 3819/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la protection sociale

Direction Régionale de Casablanca Settat

Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier provincial de Berrechid

Avis d'appel d'offres ouvert

N° 04/2023

Le 20/06/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'École Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la collecte et le traitement des déchets hospitaliers des services et formations hospitalières relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau

des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente mille dirhams (30000,00DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Montant minimum : Deux cent seize mille dirhams TTC (216000,00DH TTC).

Montant maximum : Trois cent vingt-quatre mille dirhams TTC (324000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

• soit déposer leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage,

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : Le 08/06/2023 à 11 heures à l'Hôpital Provincial de Berrechid

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3820/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la protection sociale

Direction Régionale de Casablanca Settat

Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier provincial de Berrechid

Avis d'appel d'offres ouvert

N° 05/2023

Le 20/06/2023 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'École Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de peinture des bâtiments de l'Hôpital Provincial de Berrechid relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'École Nationale des sciences appliquées, Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de :

Soixante-dix mille dirhams (70 000,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Quatre cent vingt-six mille neuf cent soixante dirhams TTC (426960,00DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage,

- soit les déposer sur support papier contre récépissé dans le bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent produire le certificat de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, faisant ressortir selon :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du Règlement de consultation.

N° 3821/PA

CHAJRY IMMOBILIER
"S.A.R.L.A.U"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 15/05/2023, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : CHAJRY IMMOBILIER "S.A.R.L.A.U"

OBJET : entrepreneur de travaux divers ou constructions, promoteur immobilier.

LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE IER ETG N°3.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune.

- Mr REDOUANE CHAJRY..... 1000,00 Parts

Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr REDOUANE CHAJRY.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 23/05/2023

R.C N° : 584167.

Pour extrait et mention

N° 3822/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43

Société 1
MOMENT SARL
Au capital de
200 000,00 dhs
Siège social :
ZONE INDUSTRIELLE
SAPINO LOT 770 ETG2
NOUACEUR.

Selon le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 31/01/2023, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales :
- Mr Soufian KHUIKHA vend 400 parts sociales à Mr Abdeljalil TEL-HOUNI,
- Démission de Mr Soufian KHUIKHA de la co-gérance,
- Modification statutaire corrélatrice.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2023 sous numéro 868966.

N° 3823/PA

ESPACE FINANCE S.A.R.L.
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère Casablanca
Tél : 022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/02/2023, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : **ESPACE LA REFERENCE S.A.R.L.A.U**
- Objet : **EXPLOITANT DE CAFE**,
- Siège Sociale : Allés des rangers, Résidence Eden Tower 5, Lot les Iris, 47 Ain Sebaa- Casablanca
- Capital Social : est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr OUALARHI Mohamed,
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr OUALARHI Mohamed pour une durée indéterminée.
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le

03/05/2023 sous
N°868355 avec immatriculation au registre de commerce sous
N°581451.

N° 3824/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43

Sé WORLD FRET SARL
Au capital de
200 000,00 dhs

Siège social : 15 RUE
DE CHAMPIGNY ETG2
N° - CASABLANCA
Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 10/05/2023, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de 200 000,00 dhs à 500 000,00 dhs,
- Modification statutaire corrélatrice.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 24 Mai 2023 sous numéro 871407.

N° 3825/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43

Société VILA MARIA SARL
Au capital de
100 000,00 dhs

Siège social : Casablanca,
13 RUE AHMED EL
MAJJATI Rce LES
ALPES ETG1 N°8 MAARIF.

Selon le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 17/07/2020, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales :
- Mr Amine Abdelkader EL BOUJANY vend 1000 parts sociales à Mr Hamza ROCHDI,
- Démission de Mr Amine Abdelkader EL BOUJANY de la gérance,
- Nomination de Mr Hamza ROCHDI gérant unique pour une durée indéterminée,
- Modification statutaire corrélatrice.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca le 10/05/2023 sous numéro 869345.

N° 3826/PA

ROYAUME DU MAROC PROVINCE DE TARODANT COMMUNE OUNEINE ASSOCIATION DE

BIENFAISANCE DAR TALIB OUNEINE APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DES PRIX

N° 01/2023/INDH SEANCE PUBLIQUE
Le mardi 20 juin 2023 à 11 heures00 min, il sera procédé dans le bureau de l'association de bien-faisance dar talib ouneine, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :

EXTENSION ET EQUIPEMENT DE DAR TALIB ET TALIBA A LA CT OUNEINE.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16 000,00Dhs (Seize mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 800000,00 dhs (Huit cent mille dirhams)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'association à dar talibouneine,
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de l'association à dar talibouneine.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'association à dar talibouneine.

Les concurrents doivent présenter les pièces justificatives prévues par l'article 04-11-12du règlement de consultation.

N° 3827/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 14/2023
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales
(Séance publique)

Le 21/06/2023 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

pour le marché, ayant pour objet : Brancardage et transport des malades à l'intérieur du centre hospitalier régional d'Agadir (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir, Route de Marrakech 80000, Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000,00 (Cinquante mille) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 905 405,12 DHS TTC (Un million neuf cent cinq mille quatre cent cinq Dirhams douze centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 3828/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01/2023/SP-LAREF M-S
Le 19/06/2023 à 10 heures, Il sera procédé, à la salle de réunion de l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech-Safi ; à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix

pour : Travaux d'installation des équipements sportifs de la salle ouverte omnisports à la Tranche 5 Tamansourt, Commune Harbil Marrakech - Lot unique -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 500 000,00 Dhs (Un million cinq cent mille Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

Les soumissionnaires doivent déposer à l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech Safi au plus tard le 16/06/2023 à 16 :30

- Catalogue + échantillon du revêtement : Article.2
- Fiches techniques pour le reste des articles.

N° 3829/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 02/2023/SP-E.AREF M-S
Le 19/06/2023 à 11 h 00, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet « Prestations d'entretien et de nettoyage des installations sportives de l'AREF MARRAKECH SAFI ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'Académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 000,00 (Dix-neuf Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 307 273,69 Dirhams (Un million trois cent sept mille deux cent soixante-treize Dirhams et soixante-neuf Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

Les soumissionnaires doivent déposer à l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech Safi au plus tard le 16/06/2023 à 16 :30

- Catalogue + échantillon du revêtement : Article.2
- Fiches techniques pour le reste des articles.

N° 3830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 01/2023/SP-LAREF M-S
Le 19/06/2023 à 10 heures, Il sera procédé, à la salle de réunion de l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech-Safi ; à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix

pour : Travaux d'installation des équipements sportifs de la salle ouverte omnisports à la Tranche 5 Tamansourt, Commune Harbil Marrakech - Lot unique -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'Académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 500 000,00 Dhs (Un million cinq cent mille Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

Les soumissionnaires doivent déposer à l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech Safi au plus tard le 16/06/2023 à 16 :30

- Catalogue + échantillon du revêtement : Article.2
- Fiches techniques pour le reste des articles.

N° 3830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 01/2023/SP-LAREF M-S
Le 19/06/2023 à 10 heures, Il sera procédé, à la salle de réunion de l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech-Safi ; à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix

pour : Travaux d'installation des équipements sportifs de la salle ouverte omnisports à la Tranche 5 Tamansourt, Commune Harbil Marrakech - Lot unique -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'Académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 500 000,00 Dhs (Un million cinq cent mille Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

Les soumissionnaires doivent déposer à l'Académie Régionale d'Education et de Formation, Région Marrakech Safi au plus tard le 16/06/2023 à 16 :30

- Catalogue + échantillon du revêtement : Article.2
- Fiches techniques pour le reste des articles.

N° 3830/PA

QOZBOUR ACCESSOIRES AUTO SARL AU

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 20/02/2023, la société QOZBOUR ACCESSOIRES AUTO SARL AU, a décidé de :
Fonder une succursale sise à HAY MOHAMMADI FIRDAOUS I-M8 CASABLANCA.
Nomination Mr. BOUCHAIB QOZBOUR, directeur pour la succursale.
Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 24 Mai 2023 sous le dépôt n° 871489.

N° 3834/PA

SOCIETE J.JUNIOR STUDIO SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/04/2023, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : = J.JUNIOR STUDIO SARL AU, Objet : COMMUNICATION ET EVENEMENTIELLE, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHEFINE ETG 3 C A S A B L A N C A , DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. MAROUANE BELHABES à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la

seule signature de Mr. MAROUANE BELHABES.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 04 Mai 2023 sous le numéro de Registre de Commerce 584199 n° de dépôt 871346.

N° 3835/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**
N° 05/2023

(Séance publique)
Le Jeudi 22 Juin 2023 à 11h, il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif au Contrôle et optimisation des études techniques et Contrôle:
• Des travaux d'achèvement de construction des immeubles du front bâti du centre Dar Bouazza 2ème tranche : immeubles 106, 107, 108, 109, 110 et 114
• Des travaux de Construction des immeubles 104 et 115 en lot unique et d'achèvement de construction des immeubles E et D du front bâti du centre Dar Bouazza 1ère tranche
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune

Dar Bouazza, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics: www.marches-publics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHS (CINQ MILLE DHS).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 240.000,00 DHS TTC (DEUX CENT QUARANTE MILLE DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 3836/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.S**



Dossier d'Appel à Manifestation d'intérêt relatif à la Gestion du centre de rééducation et de réadaptation sis au quartier Aaouatif relevant de la Collectivité Territoriale El Kelaa

ARTICLE 1 : OBJECTIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent AMI vise à permettre aux associations ayant une expertise dans le domaine de la traumatologie, de la rééducation ainsi que l'accompagnement gériatrique, et qui manifestent un intérêt à opérer au niveau de la province d'El Kelaa des Sraghna, de faire part de leur expérience dans ce domaine.

ARTICLE 2 : PRESTATIONS CIBLES

Il s'agit de 2 prestations :

- L'une à caractère général visant à offrir un service de qualité en matière de traumatologie, orthopédie, rééducation, etc.
- L'autre à caractère spécifique aux personnes âgées, en particulier celles présentant des signes du syndrome d'Alzheimer, à travers un accompagnement médical et social.

ARTICLE 3 : PARTENARIAT

Le modèle de partenariat s'appuie sur les principes suivants :

- La réalisation et l'équipement du centre sont du ressort et à la charge de l'INDH ;
- La gestion opérationnelle du centre est à la charge de l'exploitant ;
- La péréquation sociale fera l'objet d'une gouvernance d'un fonds de solidarité permettant de prélever une partie des recettes pour financer les charges liées aux prestations sociales sus-indiquées.

ARTICLE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU CENTRE

Le centre se trouve au quartier Aaouatif relevant de la Collectivité Territoriale El Kelaa, il dispose d'une surface couverte de 1450 m² et comporte Un bloc administration, bloc rééducation médicale, 10 chambres, bloc réfectoire, piscine couverte adaptée, terrain omnisports, logement du surveillant, cafeteria et un mur de clôture (250ml) avec portail d'entrée et loge gardien.

ARTICLE 5 : DOSSIER D'EXPRESSION D'INTERET

Toute Association intéressée par la gestion du centre est invitée à présenter un dossier d'expression d'intérêt constitué des pièces suivantes :

- Une lettre d'expression d'intérêt qui confirme l'intérêt de l'association à assurer la gestion du centre ;
- Les documents, rapports, fiches projet et informations jugées utiles, dont notamment :
 - Présentation générale des activités et de la stratégie de l'association ;
 - Références techniques ;
 - Références financières.
 - Note conceptuelle détaillée sur le projet.

ARTICLE 6 : DEPOT ET DATE DE REMISE DES DOSSIERS D'EXPRESSION D'INTERET

Le dossier d'expression d'intérêt à remettre par l'association intéressée doit être présenté dans un pli scellé et cacheté portant :

- Le nom et l'adresse de l'association ;
- L'objet de l'appel à manifestation ;

Ce pli sera adressé à Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Kelaa des Sraghna selon l'un des modes suivants :

- Déposé, contre récépissé au bureau d'ordre à la Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Envoyé sous plis recommandés à l'adresse suivante : Secrétariat Général de la province d'el kelaa des sraghna

La date limite de dépôt des plis est fixée au 16 Juin 2023

ARTICLE 7 : CONDITIONS GENERALES

Le Comité Provincial de Développement Humain se réserve le droit de ne pas donner suite au présent AMI.

23 MAI 2023



Signé : NICHOM SMALH

N° 3832/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
Boulevard
BORDJ BOUENNE

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°06/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
Année Budgetaire : 2023

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PUSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVE PNE <PNE>AE
TRAVAUX DE FORATION	TRAVAIL DE FORAGE DES PUIS ET SES EQUIPEMENTS A LA COMMUNE DE SETTAT - PROVINCE DE SETTAT	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 2023/05 Au 2023/05	S.A.U	

N° 3833/PA

S A M E D I



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mamlaka
 08:35 : Amouddou
 09:35 : Bya Oula Bik
 10:35 : Derb
 11:10 : Ness Ness
 11:25 : Oussrati
 Best of semaine 30
 12:25 : Lusine
 12:51 : Shiha Labass Les Angines
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Sla W Slam
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JTen Espagnol
 14:40 : Bin Barah ou lyoum
 15:15 : Andi Holm
 16:00 : Chef Académie Prime 5
 17:40 : Mister Senssour
 17:50 : Mister Senssour
 18:00 : Sada Ibda'e
 19:00 : Jt en Français
 19:20 : Nhar Tzad Jad
 19:25 : Oulidat Blad i2
 19:55 : Aicha
 20:50 : Shiha labass l'Acné
 21:00 : JT Pncipal
 22:00 : Jmaatna Zina
 00:05 : Dernier Bulletin D'information
 00:25 : Arrhalyat
 01:10 : Al Haoudaj Tétouan
 02:20 : Amakin Fi Dakira
 02:55 : Sla Ou Slam Ep25
 03:30 : Bya oula Bik Ep 21
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mamlaka
 06:00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
 08:35:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 09:40:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 10:10:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 10:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA
 14:35:00 : MAGAZINE : KAN YAMA KAN
 14:45:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 15:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:30:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
 16:00:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:30:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 17:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:10:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:35:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 19:40:00 : MINI-SERIE : KHNIFIST RMAD
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:05:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:45:00 : MAGAZINE : HADA MA KAN
 21:55:00 : TELEFILM : FIFTY FIFTY
 23:35:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 01:05:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 02:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 02:45:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA
 04:00:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 04:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : ONE MORE JUMP (ENCORE UN SAUT)



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 09h15 : Téléshopping
 09h40 : Génération Ushuaia
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
 17h50 : 50' inside : Magazine
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h45 : Tirage du Loto
 21h10 : The voice : Divertissement
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement
 00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : Bel & bien
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
 14h30 : XV/15 : Magazine
 15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
 17h15 : XV/15 : Magazine
 17h35 : Rugby : Angleterre/France
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h10 : 100% logique : la réponse est sous vos yeux : Jeu
 23h25 : Quelle époque ! Magazine
 01h35 : Les enfants de la télé
 02h35 : Les grands espaces de l'Ouest américain : Doc
 02h20 : Buenos Aires
 03h20 : Pays et marches du monde
 04h35 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
 06h45 : Absolutment stars :
 10h10 : 66 minutes : grand format : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Scènes de ménages : Série française
 14h30 : Chasseurs d'appart : Divertissement
 19h45 : Le 19.45, météo
 21h25 : Scènes de ménages : Série française
 21h10 : NCIS : Hawaii
 21h10 : Hawaii 5-0 : Série
 01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
 21h45 : Elisabeth d'Angleterre et Marie : Documentaire
 22h40 : Les pouvoirs du cerveau
 00h35 : Psycho
 01h05 : Court circuit
 02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo. Dessins animés
 08h15 : Samedi Okoo
 09h00 : Rencontres à XV : Magazine
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h30 : Dans votre région
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h45 : Tout le sport
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
 21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
 22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
 00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
 01h35 : Samedi d'en rire
 04h05 : Outremer. story
 04h35 : Les matinales

D I M A N C H E



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mam-laka
 08:35 : Amouddou
 09:35 : Amakin Fi Dakira
 10:10 : Oulad Moukhtar
 11:05 : Nadi Al Marah
 12:10 : Alam Zainab wa Nafnouf
 12:40 : Hikayat Wa Ibar
 12:50 : Capsule Stand up capsule 55
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Ilm wa Hadara
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Stand up prime Final
 17:00 : Canal Atlas
 18:00 : Aalam Ryadi
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Lflouka Ep 12
 19:00 : Capsule Stand up capsule 56
 19:10 : Aicha Ep 1
 20:10 : 100% Raqmi
 20:30 : JT Principal
 21:30 : 45 Minutes
 22:30 : Saa fi jahim
 23:20 : Dernier Bulletin D'information
 23:50 : Téléfilm Ikhtyarat
 01:30 : Canal Atlas
 02:30 : Amakin Fi Dakira
 03:30 : Oulad Moukhtar
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mam-laka
 06:00 : Amouddou



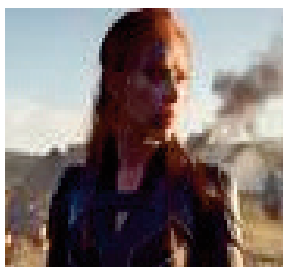
05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:50:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 07:45:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
 08:50:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU
 09:45:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 10:15:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 11:00:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:35:00 : MAGAZINE : REPLAY
 14:05:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:25:00 : MAGAZINE : YID EL FELLAH
 14:35:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 15:45:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:55:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 17:50:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 18:45:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 18:50:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 19:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:55:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:05:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:50:00 : MAGAZINE : HADA MA KAN
 21:55:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : GARDIEN DES MONDES
 23:30:00 : TELEFILM : ZMANE AL 3AGER
 01:25:00 : LONG-METRAGE : AL HAMMALA
 03:25:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 04:15:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
 05:20:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 09h15 : Téléshopping
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
 17h50 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h45 : Wonder Woman : Film
 21h10 : Ant-Man et la gUEPE
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement
 00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : Émissions religieuses
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun



son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
 14h30 : Maisons et hôtels de légende : Série doc
 15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
 18h10 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
 21h10 : Get out : Film
 23h25 : Beau geste : Magazine
 00h00 : Le pitch cinéma : Magazine
 00h05 : Histoires courtes
 00h55 : 13h15 le samedi
 01h55 : 13h15 le dimanche
 03h15 : Paris côté jardins : Documentaire
 03h15 : Amsterdam, un village entouré de fleurs : Documentaire
 04h45 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu



06h00 : M6 music
 06h45 : M6 boutique:
 10h10 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Recherche appartement ou maison : Magazine
 14h30 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h45 : 66 minutes : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6 : Magazine
 21h10 : Zone interdite : Magazine
 23h05 : Enquête exclusive : Magazine
 01h55 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
 21h45 : Elisabeth



d'Angleterre et Marie : Documentaire
 22h40 : Les pouvoirs du cerveau
 00h35 : Psycho
 01h05 : Court-circuit
 02h00 : 42, la réponse à presque tout



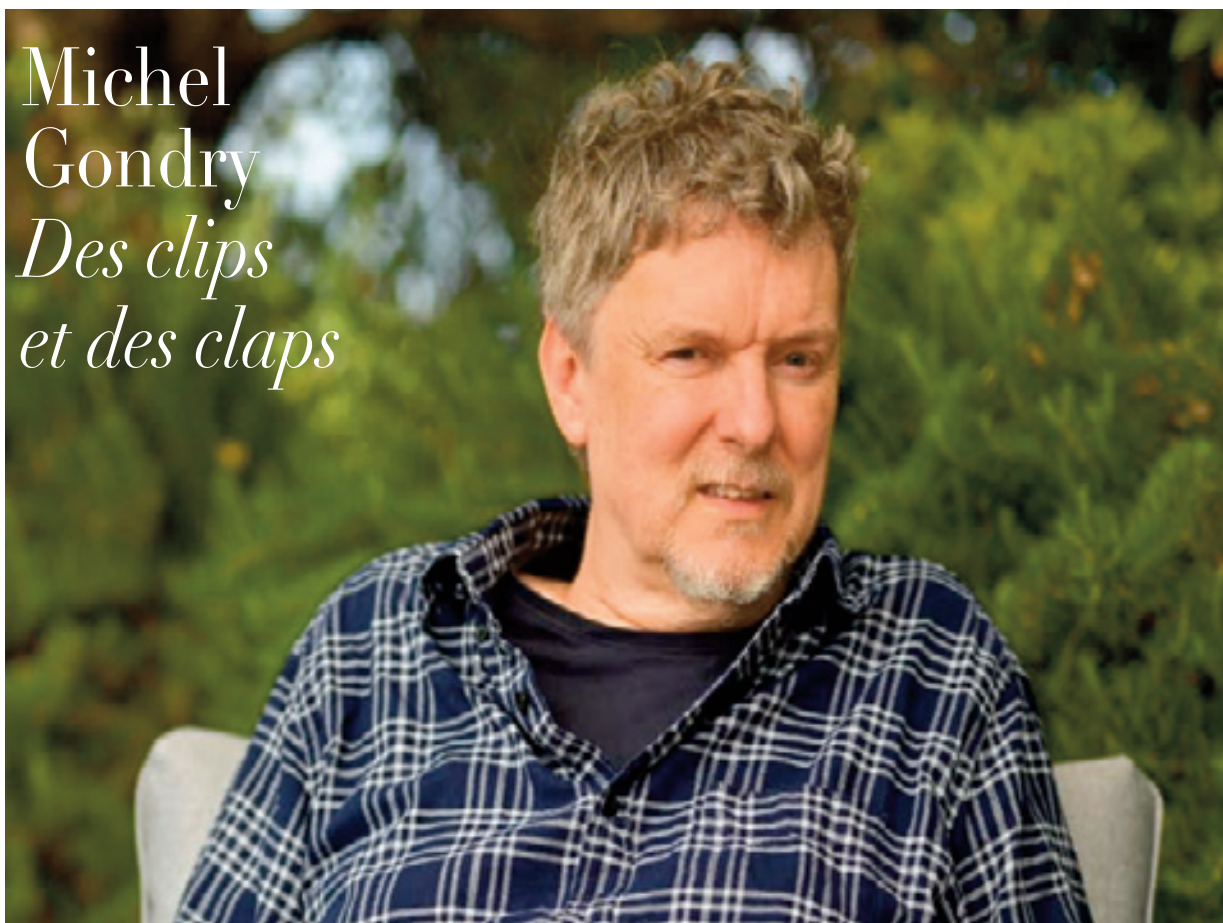
06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 08h15 : Samedi Okoo
 09h00 : Rencontres à XV : Magazine
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h30 : Dans votre région
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Saveurs de saison : Magazine
 20h45 : Tout le sport
 20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
 21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
 22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
 00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
 01h35 : Samedi d'en rire
 04h05 : Outremer story
 04h35 : Les matinales

Michel Gondry

Des clips et des claps



Auteur star des clips de Björk et Daft Punk, le bricoleur d'images français Michel Gondry est devenu au fil d'une filmographie baroque et onirique un digne représentant du cinéma français des années 2000.

Avec "Le Livre des solutions", présenté dimanche à la Quinzaine des ci-



Avant d'arriver au cinéma, Gondry a vécu le rêve américain en mettant en images les univers sonores des plus grandes peintures de la pop: Lenny Kravitz, Kylie Minogue, les White Stripes, les Rolling Stones, Massive Attack.

néastes, le réalisateur d'"Eternal Sunshine of the spotless mind" (2004) et de "La Science des rêves" (2006) fait son retour au cinéma après huit ans d'absence.

Dans ce conte, tourné dans les Cévennes, région montagneuse du sud de la France, où il avait déjà réalisé "L'Épine dans le cœur" (2010), Michel Gondry livre avec Pierre Ninety et Blanche Gardin une nouvelle ode au rêve.

L'imagination de ce "Monsieur Bricolage" de l'image - capable de fabriquer une séquence magique avec un bloc de Lego et un trombone en pâte à modeler - a investi de multiples champs, du dessin animé à la publicité en passant par la BD, le documentaire et les expositions.

Multi-récompensé, son film publicitaire pour Levi's figure dans le Guinness des records. En 1999, il fait du ciel, pour Air France, "le plus bel endroit de la Terre", dans une publicité à l'univers léché à la manière de Jacques Tati.

Avant d'arriver au cinéma, ce Français de 60 ans a vécu le rêve américain en mettant en images les univers sonores des plus grandes peintures de la pop: Lenny Kravitz, Kylie Minogue, les White Stripes, les Rolling Stones, Massive Attack.

Étudiant à l'École des arts appliqués de Paris, il rejoint comme batteur

le groupe "Oui Oui" formé avec des amis. Bientôt, il tourne des petits films d'animation qu'il greffe à la musique de cette formation à l'univers ingénu. Puis il monte des clips pour des chanteurs et groupes français, de Jean-Luc Lahaye à Laurent Voulzy, en passant par les Négresses vertes...

La même année, Björk découvre son clip "La Ville", sur MTV.

Les deux âmes soeurs démarrent une fructueuse collaboration, de "Human Behaviour" en 1993 à "Crystalline" en 2011. Ses huit clips, aussi insolites que les mutations musicales de l'icône islandaise, renversent tous les codes d'un genre encore très commercial. Ses trouvailles impriment la rétine.

En 1997, Gondry tourne la célebrissime chorégraphie d'"Around the World" des Daft Punk. Sur un vinyle géant, il fait défiler robots, athlètes et squelettes apparaissant à chaque changement d'instruments. Il reproduit cette synchronisation de l'image et du son dans le "Star Guitar" des Chemical Brothers (2003) dans un plan-séquence de quatre minutes.

En 2001, le vidéaste fait son entrée dans le cinéma poussé par Charlie Kaufman, scénariste de "Dans la peau de John Malkovitch". Tournés aux États-Unis, où Michel Gondry s'est installé à la fin des années 90, "Human nature" et "Eternal Sunshine of the

spotless mind" inaugurent une oeuvre centrée sur la mémoire et sa représentation.

Son deuxième long-métrage - avec Jim Carey amoureux de Kate Winslet - veut lutter contre la torture de l'amour éconduit. Le scénario s'inspire de Boris Vian, dont l'empreinte est centrale chez Gondry. En 2013, il adapte "L'Écume des jours".

Là encore, la mémoire y est traitée comme une matière malléable que l'on peut découper et rejouer sous forme de mille-feuilles visuels. "Soyez sympas, rembobinez" (2008) reprend cette pratique branchée aux sources de la nostalgie enfantine. Deux hommes ayant effacé par erreur des cassettes empruntées au vidéo-club entraînent les habitants d'une ville du New Jersey à "suéder" - à tourner en amateur les blockbusters de leur enfance.

Il prolonge cette expérience dans le réel avec son "usine de films amateurs" à New York, Rio, Sao Paulo ou encore au Centre Pompidou à Paris qu'il aménage en plateau de tournage mis à la disposition des visiteurs. Le cœur de sa filmographie reste "La science des rêves", dont le titre résume sa recherche funambulesque entre le contrôle et la fuite dans l'imaginaire, la nécessité du réel et son échappatoire dans le merveilleux, dans une réinvention permanente d'un imaginaire unique.

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
 Genres : Action
 Réalisateur : Marwan HAMED
 Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
Top gun : maverick
 Durée : 01:00:00
 Genres : Action
 Réalisateur : Joseph Kosinski
 Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
 séances : 13:25 19:45 22:30
AL IKHWANE
 Durée : 02:15:00
 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
 séances : 14:00 17:00 19:45 22:30
Green cardfilm
 Durée : 01:30:00
 Réalisateur : hicham regraoui
 séances : 14:30 17:00 19:45 22:30
Bullet train
 film Bullet train megarama-casablanca
 Durée : 02:32:00
 Genres : Thriller Action
 Réalisateur : David Leitch
 séances : 13:25 19:45 22:30
Kira w el gen
 film Kira w el gen megarama-casablanca
 Durée : 02:55:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
 Durée : 02:29:00
 Genres : Aventure Famille Animation Comédie
 Réalisateur : Enrique Gato
 séances : 14:00 16:00
Spider-man : no way home
 Durée : 02:37:00
 Genres : Action Aventure
 Réalisateur : Jon Watts
 séances : 18:00
Citoyen d'honneur
 Durée : 01:36:00
 Genres : Comédie
 Réalisateur : Mohamed Hamidi
 séances : 17:00 19:45 22:30
Kompromat
 Durée : 02:07:00
 Genres : Thriller
 Réalisateur : Jérôme Salle
 séances : 17:00 19:45 22:30
Coup de théâtre
 Durée : 01:38:00
 Genres : Policier Comédie Crime Mystère
 Réalisateur : Tom George
 14:15 17:45 22:30 19:45
Rada malha - jrada malha
 Durée : 02:06:00
 Réalisateur : Driss ROUKHE
 séances : 17:00 19:45 22:30

JE T'AIME - I LOVE YOU
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Tamer Housni
 séances : 13:25 19:45 22:30
La très très grande classe
 film La très très grande classe megarama-casablanca
 Durée : 01:40:00
 Genres :
 Réalisateur : Frédéric Quiring
 14:15 17:00 19:45 22:30
Ashbah europa
 Durée : 01:20:00
 Genres :
 Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
 séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00
Le bal de l'enfer
 Date de sortie : 24 août 2022
 Durée : 01:45:00
 Genres :
 Réalisateur : Jessica M. Thompson
 séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
 Pharmacie DIAR EL HANAE
 DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
 N° 20 - SIDI MOUMEN -
 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]

Pharmacie ESPACE NAIM
 LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
 Pharmacie ESSEHA
 MARCHE ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
 Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
 Pharmacie MASJID CIL
 LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) -
 Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
 Pharmacie BJANI
 114, LOTISSEMENT SAADAI - SIDI MAAROUF -
 Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH MILLENIUM
 N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) -
 Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
 Pharmacie JARDINS DE LOULFA
 KASBA ALAMINE EXTENSION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
 CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE -
 Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
 Pharmacie IBN BATOUTA

Hay Mohammadi :
 Pharmacie AL AQSA
 RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
 Pharmacie HACHAD
 142, RUE 5-DERB KOREA-GRE-GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA -
 Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
 Pharmacie RACHAD
 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
 Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
 Pharmacie LAYA
 N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 -
 Tél : 0696818285 [-]

Pharmacie JNANE OULFA
 RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT GH40) -
 Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
 HADIKAT OUM ERRIABIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [-]

Beausejour
 Pharmacie ORJOUANE
 122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSEJOUR) -
 Tél : 0522.36.22.20

Oasis
 Pharmacie DALAL
 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) -
 Tél : 0522.99.27.54

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
 ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADJ/ DAOUI - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU) -
 Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARJIS
 141, BOULEVARD YACOUB EL MANSOUR - MAARIF -
 Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
 Pharmacie RAIS
 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP) -
 Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
 16, RUE MOHAMED SMHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE -
 Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
 Pharmacie MOULAY ISMAIL
 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 -
 Tél : 0522.40.48.27

Aïn Sebâa :
 Pharmacie ESPACE SIHATI
 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OKACHA - AIN SEBAA (PRES PRISON OKACHA) -
 Tél : 0522.67.27.64

Aïn Chock :
 Pharmacie KRIMAT
 341, BOULEVARD PANORAMIQUE -
 Tél : 0522.52.71.35

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES													
Station	Mar	Mor	Mus	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun
MARRAKECH	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15
FES	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH													
Station	Mar	Mor	Mus	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun
FES	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15
MARRAKECH	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022														
Sens Casablanca - Tanger														
Station	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun
MARRAKECH	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45
TANGER	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00

Sens Tanger - Casablanca														
Station	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun	Alger	Tun
TANGER	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30
CASABLANCA	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45
MARRAKECH	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

L'AS FAR se sépare à l'amiable de son entraîneur Fernando Da Cruz



L'AS FAR a annoncé, jeudi, sa séparation à l'amiable de son entraîneur Fernando Da Cruz. Cette décision intervient suite aux récents résultats de l'AS FAR, a indiqué le club sur sa page Facebook.

Après des éliminations en Coupe de la CAF et en Coupe du Trône, l'AS FAR a été éliminée dès le deuxième tour préliminaire de la Coupe du Roi Salmane des clubs champions, après sa défaite (0-3), mercredi, face à Al-Wahda émirati.

Par ailleurs, le Raja de Béni Mellal a annoncé sa

séparation à l'amiable de son entraîneur Driss Loumari.

Le club mellali, 13ème de la Botola D2, a pris cette décision après avoir essuyé quatre défaites successives contre le CAK, le RCOZ, la Youssoufia de Berrechid et le Chabab de Benguerir.

Driss Loumari, ancien buteur de l'Union de Sidi Kacem (USK), du WAC, de l'IRT, entre autres équipes, avait pris les commandes du RBM en octobre dernier en remplacement de Mohamed Bourdif.

Meeting international Mohammed VI

Des champions de renom seront de la partie

La 14e édition du Meeting international Mohammed VI d'athlétisme, prévue le 28 mai à Rabat, connaîtra la participation d'une pléiade d'athlètes de renom au niveau mondial, dont le Marocain Soufiane El Bakkali, a annoncé le Suisse Olivier Gloor, membre du comité d'organisation.

Cette deuxième étape de la Ligue de Diamant réunira 161 athlètes de 51 pays, dont 16 médaillés olympiques à Tokyo et 22 médaillés aux Mondiaux à Eugène, aux Etats-Unis, a affirmé M. Gloor lors d'une conférence de presse tenue à Rabat.

En plus d'El Bakkali, qui cherchera à préserver son titre du meeting au 3000 m steeple, ce rendez-vous sera marqué par la présence des Américains Fred Kerley et Trayvon Bromell, respectivement champion du monde et vainqueur de la Ligue de Diamant au 100m et du Jamaïcain Hansle Parchment, champion olympique au 110 m, a fait savoir M. Gloor.

Côté dames, cette manifestation verra la participation, notamment, de l'Américaine Dalilah Muhammad, championne olympique du 400m haies, de l'Italienne Elena Vallortigara, médaillée de bronze aux Mondiaux (saut en hauteur) et de la Jamaïcaine Elaine Thompson-Herah, détentrice du record du meeting au 100 m, à côté de la responsable.

De son côté, le DTN de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Abdellah Boukraa, a affirmé que le Maroc sera représenté à cette compétition par 16 athlètes, ajoutant que ce meeting offre aux athlètes marocains la possibilité de poignoner leur ticket pour les Mondiaux prévus à Budapest.



Parmi les athlètes marocains qui prendront part à ce meeting figurent Salah Eddine Belyazid (3000 m steeple), médaillé de bronze lors de la précédente édition et recordman de la catégorie juniors, en plus de Abdellatif Sadiki, Hafid Rizki, Hassan Moujahid et Hicham Akemkam.

Pour sa part, Mohamed Ghizlane, se-

crétaire général de la FRMA, a assuré que le comité d'organisation a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de ce meeting, ajoutant que l'enjeu cette année est de hisser encore le niveau d'organisation pour permettre à cette manifestation d'occuper une place de choix sur la scène internationale.

La nouvelle liste de Walid Regragui

La sélection nationale "A" de football débute un stage de préparation à huis clos à partir de jeudi 8 juin au Complexe Mohammed VI de football, en prévision du match amical face au Cap-Vert le 12 juin à Rabat et à la confrontation officielle face à l'Afrique du Sud le 17 juin à Johannesburg pour le compte des éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire-2023.

Ainsi, l'entraîneur des Lions de l'Atlas, Walid Regragui a fait appel à vingt-huit joueurs pour disputer ces deux échéances.

En revanche, Regragui n'a pas convoqué les joueurs évoluant en championnat national en raison de leur engagement avec leurs clubs respectifs. Cette décision a été prise en coordination avec la Ligue Nationale de Foot-

ball Professionnelle (LNFP).

Dans ce même contexte, l'entraîneur de l'équipe nationale "A" a autorisé les gardiens de but Mehdi Benabid (FUS Rabat) et Youssef Moutii (Wydad Casablanca) à être à la disposition du Onze National malgré leur engagement avec leurs clubs respectifs.

D'autre part et en coordination avec l'entraîneur de l'équipe nationale U23, Issame Charai, M. Regragui a mis les joueurs de l'équipe "A" âgés de moins de 23 ans à la disposition de la sélection de cette catégorie qui sera en lice à la prochaine Coupe d'Afrique U23 prévue du 24 juin au 8 juillet 2023 au Maroc.

Walid Regragui tiendra une conférence de presse samedi 10 juin au Complexe Mohammed VI de football, qui sera suivie d'une séance d'entraîne-

ment accessible aux médias pendant les quinze premières minutes.

Ci-après la liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Yassine Bounou, Munir El Kajoui, El Mehdi Benabid et Youssef El Motie.

Défenseurs : Achraf Hakimi, Nayef Aguerd, Ghanem Saiss, Nouisair Mazraoui, Ismail Kandouss, Achraf Dari, Jawad El Yamiq, Abdelkadir Abqar, Fahd Moufi et Adam Masina.

Milieux de terrain : Oussama Idrissi, Sofyan Amrabat, Abdelhamid Sabiri, Youssef Maleh, Imran Louza, Hakim Ziyech, Ilias Chair et Sofiane Boufal.

Attaquants : Zakaria Aboukhlah, Youssef En-Nesyri, Anas Zaroury, Walid Cheddira, Abderrazak Hamdallah et Tarik Tissoudali.

Championnats arabes U23 d'athlétisme

Consécration de la sélection marocaine

Le Maroc a été sacré mercredi champion arabe d'athlétisme, et ce après avoir totalisé 31 médailles (15 or, 10 argent et 6 bronze), au terme de la participation de la sélection nationale à la 1ère édition des Championnats arabes des moins de 23 ans (U23) qui ont eu lieu du 20 au 24 mai courant à Tunis.

Dès le premier jour de la compétition, les athlètes marocains ont annoncé la couleur en s'imposant dans toutes les épreuves. Une domination qui s'est poursuivie jusqu'à mercredi, dernier jour de la compétition.

En effet, rien que mercredi, les athlètes marocains ont glané 14 médailles : 7 or, 5 argent et 2 bronze.

Les 7 médailles d'or ont été obtenues par Doha Rizki (400m haies), Salma Lahali (200m), Saad Hinti (400m haies), Zeineb Zerouel (lancer du poids/4kg), Abdelkader Gardam (lancer du disque/2kg), Taha Araoui (5000m) et par équipes dans l'épreuve de 4x400m.

Les 5 breloques en argent ont été glanées par Maryem Azrou (1500m), Iman Mekrazi (200m), Elmechi Dimmokrati (400m haies), Aya El Aglaoui (triple saut) et Maryem Azrou (1500).

Les 2 médailles de bronze ont été obtenues par Echaabia Belmaachi (lancer du poids/4kg) et Mohamed Alateati (5000m).

Les 8 autres médailles en or ont été remportées lors des trois premiers jours de la compétition par Khadija Annassi aux 3000m steeple, Taha Raoui qui avait remporté la course de 10.000 m, Khadija Nassri (5000 m), Safa Almeskeni (saut en hauteur), Salma Lahali (400m), Echaabia Belmaachi au lancer du disque (1kg), Sana Hasnaoui (800m) et Salehddine Ben Yazid (3000m steeple).

Les cinq médailles d'argent obtenues lors des trois premiers jours de la compétition ont été l'œuvre de Hamza Dair (400m), Lamia Himi (800 m), Iman Mekrazi (100m), Mohamed Msaed (3000m steeple) et Mohamed Alateati (1000m).

Les médailles de bronze ont été obtenues par Aicha Alabae (5000m), Aya El Aglaoui (saut en longueur) et Asia Alhefeyn (saut en longueur).

Dans une déclaration à la MAP au terme de ces Championnats, le coach national sprint et haies, Abderrahmane Cherkaoui, s'est dit "satisfait" des performances réalisées par les jeunes athlètes venus concourir sur la piste du stade de Radès (banlieue sud de Tunis).

"Cette première édition des Championnats arabes d'athlétisme U23 a pour premier objectif de permettre aux jeunes athlètes de gagner en expérience en côtoyant d'autres concurrents venus de 16 pays arabes", a-t-il souligné, précisant que le deuxième objectif est de réaliser les minima requis pour se qualifier au prochain Championnat du monde qui aura lieu à Budapest au mois d'août.

"A défaut d'avoir des lievres et à cause du climat marqué par le froid et le vent par moments, réaliser des minima n'était pas chose facile. A défaut de réaliser des minima et compte tenu de ces contraintes, nous avons fait le choix tactique de concentrer nos efforts sur l'obtention des médailles", a-t-il expliqué.

"Nous avons largement atteint notre objectif puisque nous avons terminé premiers au classement en remportant 31 médailles dont 15 en or. Comparé à d'autres pays comme l'Egypte et l'Algérie, venus avec des délégations comprenant entre 30 et 40 athlètes, le Maroc avec seulement 26 sportifs a largement surclassé ses adversaires", s'est félicité le coach Abderrahmane Cherkaoui.

Il a précisé que ces premiers Championnats arabes U23 ont permis à nos athlètes de préparer le Championnat arabe senior d'athlétisme qui aura lieu au mois de juin à Marrakech.

Pour Salehddine Ben Yazid, qui a réalisé à Tunis une belle performance dans sa spécialité 3000m steeple, ces Championnats ont constitué une étape de préparation en prévision du Meeting international Mohammed VI qui se tiendra le 28 mai à Rabat.

La première édition des Championnats arabes d'athlétisme U23, qui s'est déroulée du 20 au 24 mai courant à Tunis, a connu la participation de 216 sportifs représentant 17 pays, dont le Maroc.

La sélection nationale a participé à ces championnats avec 26 athlètes : 14 filles et 12 garçons. Ils ont été coachés par Abderrahmane Cherkaoui (entraîneur national sprint et haies), l'ancien champion du monde Ali Zine (coach demi-fond) et Hatim Rouas (coach sprint haies).

Bakchich: Les policiers exigent "une boisson fraîche" en Afrique du Sud

"Il me faudrait une boisson fraîche", annonce le policier à la conductrice, nonchalamment accoudé à la vitre baissée. Le soleil tape sur le pare-brise de la voiture arrêtée depuis un bon moment sur le bord d'une artère embouteillée de Johannesburg.

Sous sa casquette à l'étrénelant logo SAPS, South African police services, l'agent fait manifestement comprendre qu'il a tout son temps. Faisant tourner un jeu de clés sur un doigt, il mâche inlassablement un chewing-gum.

Bottées à lacets et treillis, il a l'uni-forme et les mauvaises habitudes: en Afrique du Sud, une envie de "boisson fraîche" lors d'un contrôle routier est une injonction bien connue à lâcher quelques centaines de rands (l'équivalent de dizaines d'euros).

Un petit paquet de billets bleus, ornés d'une tête de buffle d'un côté et du héros de la lutte anti-apartheid Nelson Mandela de l'autre, subrepticement glissés dans la main de l'agent pour éviter l'amende, la fourrière ou même le poste.

Dans ce pays au taux de crimina-

lité parmi les plus élevés au monde, la police a la sulfureuse réputation d'être à la fois inefficace et corrompue. Deux affaires de meurtre sur dix sont résolues, selon les chiffres officiels. Et ceux qui en ont les moyens comptent plutôt sur des compagnies privées pour assurer leur sécurité.

"Alors, qu'est-ce qu'on fait?" relance le policier.

Au volant d'un SUV rouge flamboyant neuf, la Française de 40 ans jette un rapide coup d'oeil à l'arrière. Sa fille dort dans son siège enfant. Le moteur a déjà eu le temps de refroidir.

Pas convaincue d'avoir dépassé la vitesse autorisée, elle hésite entre y laisser une somme modique ou partir dans un long argumentaire avec le policier déterminé à empocher quelques billets. À côté, sur un fourgon de police, s'affiche crânement un numéro de téléphone pour une "hotline anticorruption".

"Ils veulent se faire un peu d'argent avant le weekend pour boire", lâche blasé Lwando, chauffeur Uber de 25 ans, rencontré par l'AFP. Passant une bonne partie de ses heures



à sillonner les routes de la mégapole sud-africaine, il est formel: les contrôles se multiplient en fin de semaine.

Au total, selon le rapport 2021-2022 de la police, plus de 36.000 barages routiers ont été organisés par la police en un an, soit près d'une centaine par jour dans le pays.

"Même si vous êtes ivres et pas en état de conduire, tant que vous avez de l'argent, ils vous laissent par-

tir", poursuit le chauffeur d'un air réprobateur, ajoutant que les montants réclamés dépendent "de la cupidité du flic".

Selon une agente des affaires internes interrogée par l'AFP sous couvert d'anonymat, les policiers corrompus ne font pas de distinction, des cas étant régulièrement signalés sur les axes de riches quartiers d'affaires comme dans les townships.

"Il s'agit simplement de ten-

dances opportunistes de la part de certaines personnes qui en veulent toujours plus", dit-elle.

Ses méthodes "entraîneront la chute de toute l'organisation et de tous ses membres car pour le public, c'est la police toute entière qui est corrompue", estime une policière haut-gradée interrogée par l'AFP, qui n'a pas non plus souhaité donner son nom.

Près de 160 cas de fraude et corruption impliquant des policiers ont été signalés en 2021-2022, selon les chiffres officiels. Le phénomène existe ailleurs en Afrique et dans le monde. Selon un rapport de Transparency International, un Africain sur quatre a payé un pot-de-vin au cours de l'année 2018, auprès de services publics ou de la police.

"Une enquête pénale et disciplinaire est ouverte pour chaque cas de corruption présumée", assure à l'AFP une porte-parole de la police, Brenda Muridili.

"Il y a bien sûr un ou deux pourris dans nos rangs mais la plupart des policiers travaillent dur", dit-elle, appelant à ne pas généraliser.

Recettes

Salade de fruits



Ingrédients

- 1 Grosse pomme
- 1 Banane
- 1 Grosse orange
- 1 Pamplemousse
- 2 Kiwis
- 200g de raisins noirs
- 1 Jus de citron
- 50g de sucre en poudre

Préparation

Rincez les raisins.

Epluchez la pomme et retirez le trognon. Pelez la banane, l'orange, le pamplemousse et les kiwis.

Coupez tous les fruits en petits morceaux.

Mettez les fruits dans un saladier, ajoutez le sucre et le jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas.

Mélangez.

Astuces et conseils pour Salade de fruits

Réservez la salade de fruits au frais jusqu'au moment de servir.

La moitié des lacs et réservoirs du monde perdent de l'eau

La quantité d'eau diminue dans plus de la moitié des lacs et réservoirs du monde, menaçant une source vitale d'eau douce, selon une nouvelle étude qui attribue largement cette tendance au réchauffement climatique et à leur utilisation excessive par les humains.

Environ un quart de la population mondiale vit dans une zone comportant un lac ou un réservoir (plan d'eau régulé par un barrage) qui s'assèche, alerte jeudi cette étude publiée dans la prestigieuse revue Science.

"Les lacs sont en danger au niveau mondial, et cela a de vastes implications", a déclaré à l'AFP Balaji Rajagopalan, professeur à l'université de Colorado Boulder, et co-auteur de l'étude. "Ils permettent aux sociétés et à l'humanité de vivre, et pourtant ils ne reçoivent pas le respect qu'ils méritent."

Les lacs couvrent environ 3% de la surface terrestre, mais représentent 87% de l'eau douce liquide sur Terre. Ils sont utilisés pour la consommation humaine, l'agriculture, ou encore la production d'électricité.

De précédents travaux se sont déjà penchés sur le déclin des plus gros lacs individuellement. Mais cette étude est la première à offrir une vue détaillée des tendances au niveau mondial, et des causes des changements observés, grâce aux observations de satellites.

Au total, les chercheurs ont étudié 1.972 étendues d'eau, représentant la vaste majorité des lacs naturels (en se concentrant sur ceux de plus de 100 km²) et des réservoirs.

Sur la période de quasiment 30 ans étudiée (de 1992 à 2020), l'étude conclut qu'ils se sont vidés de l'équivalent de toute la consommation en eau des Etats-Unis en

2015. L'étude comporte un résultat inattendu: les lacs perdent non seulement de l'eau dans les zones arides, mais également dans les régions humides.

"On considère généralement que quand le climat se réchauffe, les régions arides s'assèchent encore plus, et que les régions humides deviennent plus humides", explique Balaji Rajagopalan. Mais même dans ces dernières, "les lacs sont en déclin", ce qui est "surprenant", a-t-il souligné, en donnant l'exemple de l'Inde.

Pour déterminer les causes des tendances observées, les scientifiques ont découpé leur analyse en fonction du type d'étendue d'eau.

Pour les lacs naturels, ils attribuent environ la moitié des pertes en eau aux activités humaines et aux températures en hausse, qui provoquent une évaporation accrue -- ce dernier facteur étant lié au changement climatique.

Mais un autre facteur important, à savoir le manque de précipitations, "peut aussi être attribué au changement climatique à certains endroits", relève Balaji Rajagopalan. De plus, humains ou troupeaux peuvent être amenés à consommer davantage d'eau à cause de températures plus élevées.

"Clairement, l'empreinte du changement climatique est déjà là", dit le chercheur.

Concernant les réservoirs, la construction de nouveaux barrages a permis d'accroître globalement leur volume d'eau, mais près de deux-tiers des gros réservoirs sont en déclin.

L'accumulation de sédiments était le principal facteur réduisant leur capacité de stockage, même si les sécheresses en affectent également certains, comme dans le sud-

ouest des Etats-Unis.

Les conséquences de ce déclin sont nombreuses. Le manque d'eau peut provoquer des déplacements de population. La qualité de l'eau peut aussi être affectée si le niveau d'un lac est bas.

Comme les océans, les lacs stockent en outre du carbone, et ne jouent plus ce rôle lorsqu'ils disparaissent, aggravant en retour le réchauffement climatique.

Mais le message des chercheurs n'est pas fataliste: ils cherchent au contraire à provoquer une prise de conscience.

Pour certains lacs, "il n'est pas trop tard pour intervenir", souligne Balaji Rajagopalan. Les décideurs sont maintenant "armés d'informations".

Une carte interactive a été créée à partir des résultats de l'étude, détaillant la tendance observée pour chaque lac.

"Un déclin mondial de la disponibilité en eau est inquiétant, mais ne doit pas éclipser les différences régionales", a commenté pour l'AFP Hilary Dugan, spécialiste en limnologie à l'université du Wisconsin à Madison. "Comprendre les variations lac par lac donnera aux responsables une meilleure compréhension des risques dans leur juridiction."

Les auteurs de l'étude plaident pour davantage de contrôles et de suivis, notamment des plus petits lacs bénéficiant de moins d'attention, et pour une gestion au niveau régional, en considérant plusieurs lacs en même temps, sur le modèle de la gestion des rivières par plusieurs juridictions à la fois.

Enfin, ils soulignent l'importance des mesures préventives, comme le report sur une autre source en eau si le seul d'un lac atteint un niveau critique.